

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERROIRE
ET DE LA DECENTRALISATION
RÉGION DU OUADDAÏ
DÉPARTEMENT DE OUARA
SOUS-PRÉFECTURE DE ABÉCHÉ RURAL
CANTON OUADI CHOCK

UNITE TRAVAIL PROGRES



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON OUADI CHOCK
Période 01 Janvier 2014 au 31 décembre 2017

Elaboré par la population du canton

Avec l'appui technique de la composante 1^e du PADL-II, sur financement du FED

Et l'accompagnement de l'OCL/BCI

Janvier 2014

Procès-verbal de délibération du CDA du département de Ouara

Session de validation du PDL du canton de Ouadi Chock

En date de 25/01 / 2014

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 25/01 / 2014

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par CTD :

Pour les services techniques: nom et fonction

1. Youssouf Mounouma, chef de secteur ONDR
2. Ahmat Wardougou, inspecteur de l'environnement
3. Dingamnyel MBAYO représentant de l'élevage
4. Tarmoun Jean Felix, représentant du centre social

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Sadikh Maouloud /BERCEF
2. Hassan Abakar représentant des producteurs
3. Abba Khassim Ali, représentant des jeunes

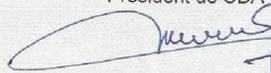
Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de Ouadi Chock représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Benyamine Oumar, président de l'ADC
2. Mahamat Saleh Madani SG de l'ADC,
3. Bachar Annour trésorier de l'ADC
- 4.

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : Ouadi Chock

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de : **17,5 / 20** et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Ouadi Chock est très satisfaisant.

Le Préfet
Président de CDA


Moussa DASSIDI



Grille de notation pour les membres du CDA

N°	Critère de notation	Note maximale allouée au critère	Indicateurs objectivement vérifiables pour l'appréciation du critère par les membres du CDA	Note moyenne attribuée
1	Viabilité	4	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de la population, - Promotion par les leaders locaux - Réalisme (Faisabilité technique, organisationnelle et financière) - Durabilité des actions planifiées 	3,5
2	Forme du document	2	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de rédaction et de présentation du PDL, - Clarté de présentation des microprojets (logique d'intervention, études de faisabilité et budgétisation) 	2
3	Conformité	3	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du canevas retenu - Respect du guide d'élaboration de PDL 	3
5	Cohérence	2	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence par rapport aux normes techniques des différents départements sectoriels (éducation, santé, agriculture, environnement, hydraulique, etc...) 	2
5	Prise en compte du genre (équité)	3	<ul style="list-style-type: none"> - Se référer à l'outil 3 : - Représentativité des femmes et des autres groupes vulnérables dans les organes de décision, - Nombre, types de microprojets spécifiques aux femmes et autres groupes vulnérables - Budgétisation (sensible au genre et autres groupes vulnérables) 	2
6	Prise en compte de la dimension environnementale	3	<ul style="list-style-type: none"> - Degré de prise en compte des paramètres environnementaux au niveau des objectifs et des résultats attendus - Degré de prise en compte des risques de dégradation de l'environnement dans les microprojets retenus 	2,5
7	Appropriation	3	<ul style="list-style-type: none"> - Représentativité et degré d'engagement des groupes porteurs, - Capacité de mobilisation des fonds du CCD 	2,5
TOTAL		20		17,5 /20

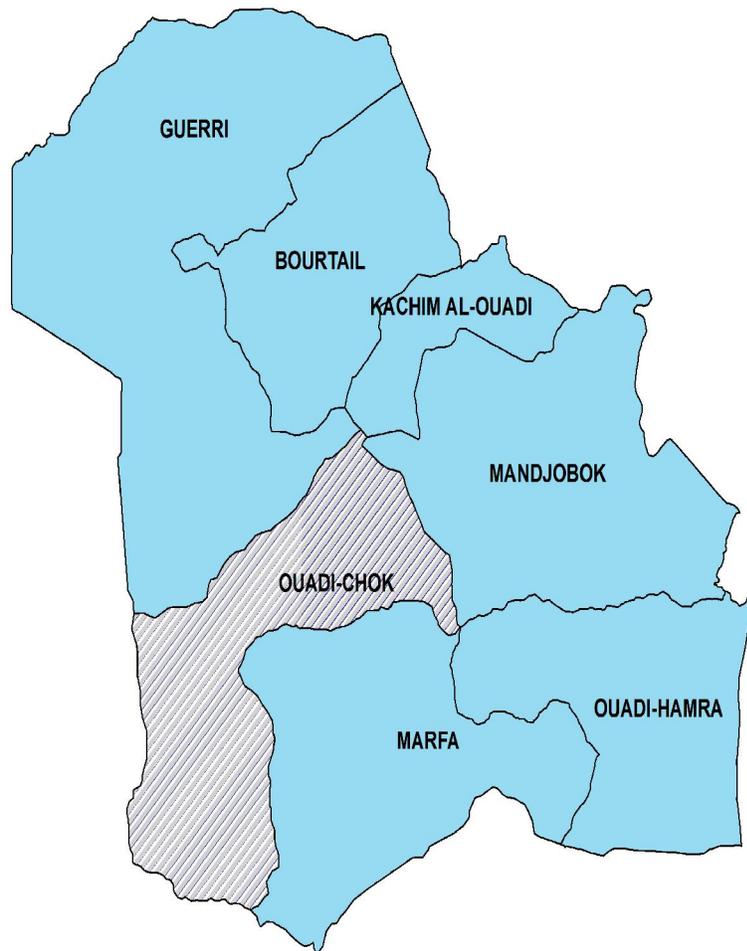
Le Préfet

Le président de CDA

Moussa DASSIDI
Moussa DASSIDI



Localisation du canton Ouadi-Chok
dans le Département de Ouara



Sommaire

Liste des abréviations.....	8
Introduction.....	9
Contexte général d'élaboration du PDL.....	9
Méthodologie d'actualisation du PDL.....	10
I - Généralités sur le canton	12
1.1 Milieu physique	12
1.1.1. Localisation géographique.....	12
1.1.2 - Caractéristiques physiques	12
1.1. 2.1- Relief.....	12
1.1.3. Les ressources naturelles	15
1.2. Milieu humain	18
1.2.1- Historique du Canton.....	18
1.2.2- Caractéristiques démographiques.....	18
1.2.3- Organisation sociale, politique et culturelle.....	21
1.2.4. Organisations modernes	24
1.2.5- Les intervenants	24
1.2.3. Les infrastructures.....	26
1.3- Activités économiques.....	38
1.3.1- Agriculture	38
1.3.2- Elevage.....	39
1.3.3- Commerce.....	41
1.3.4- Artisanat	41
1.3.5- Autres activités	41
II diagnostic participative du canton et option de développement par domaine.....	42
2.1. Domaine agriculture et élevage	42
2.1.1. Résultats du diagnostic	42
2.1.2. Axes prioritaires de développement	43
2.2. Domaine Environnement et gestion des ressources naturelles et tourisme ...44	
2.2.1. Résultats du diagnostic	44
2.2.2. Axes prioritaires de développement	44
2.3. Economie	45
2.3.1. Résultats du diagnostic	45
2.3.2. Axes prioritaires de développement	46

2.4.1. Résultats du diagnostic	47
2.4.2. Axes prioritaires de développement	47
2.5. Education- Culture-Jeunesse- Sport	48
2.5.1. Résultats du diagnostic	48
2.5.2. Axes prioritaires de développement	48
2.6. Action sociale et genre	49
2.6.1. Résultats du diagnostic	49
2.6.2. Axes prioritaires de développement	49
2.7. Gouvernance-Paix-Sécurité	50
2.7.1 Résultats du diagnostic	50
2.7.2 Les axes prioritaires de développement.....	50
III- Sommaire des grands axes de développement dans les différents domaines	51
IV- Projets prioritaires pour le développement	52
V- Mécanisme de mise en œuvre.....	58
5.1- Mécanisme de la mise en œuvre.....	58
5.1.1 Les acteurs locaux	58
5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions	59
CONCLUSION	62

Listes des tableaux

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station d'Abéché.....	13
Tableau2 : Effectif de la population.....	18
<i>Tableau 3 : Intervenants dans le canton.....</i>	24
Tableau 4 : Infrastructure socio-éducatives.....	26
<i>Tableau 5: Infrastructures hydrauliques et hydro agricoles.....</i>	29
<i>Tableau 6 : Infrastructures socioéconomiques du canton.....</i>	31
<i>Tableau 7 : Infrastructures marchandes.....</i>	32
Tableau 8 : Marchés hebdomadaires.....	41

Liste des abréviations

PADL /GRN : Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles

ONG : Organisation non gouvernemental

BCI : Bureau Consult International

PRODABO : Programme de développement Rural décentralisé dans les départements de Djourf- Alahmar – Assoungha - Biltine et Ouara

Africare : ONG Américaine pour la sécurité Alimentaire en Afrique

Almy nadif : Projet d'eau potable

Almy bahaim : Projet d'eau pour le bétail

CDC: Comité de Développement Cantonal

CCD : Comité Cantonal de Développement

PDL: Plan de Développement Local

ADC: Association de Développement Cantonal

UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'enfance

PAM: Programme Alimentaire Mondial

PNSA: Programme National de Sécurité Alimentaire

OMD: Objectif du Millénaire pour le Développement

DSNRP: Document de Stratégie Nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

A.G : Assemblé Générale

CEG : Collège d'Enseignement Général

BCR : Bureau Central de Recensement

MARP : Méthode Accélérée des Recherches Participatives

RGPH2 : Recensement General de la Population et de l'habitat 2

GIZ : Coopération Technique Allemande

Introduction

Le Plan de Développement Local (PDL) est un document qui décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, ses objectifs et le programme d'action pour les atteindre. C'est un document de référence des actions qui concourent à l'amélioration des conditions de vie socioéconomique de la population concernée. Il est élaboré selon un processus participatif et itératif par la population d'un territoire en vue d'améliorer ses conditions de vie. Le PDL est enfin le document de base utilisé par le canton pour des négociations dans le cadre de financement des actions par un bailleur ou un projet de développement.

Le canton Ouadi Chock est doté d'un PDL élaboré en 2006 et actualisé en 2010 avec l'appui technique et financier du PRODABO. Après trois années de mise en œuvre, le PDL est arrivé à échéance et mérite d'être révisé pour prendre en compte certaines insuffisances constatées au cours de sa mise en œuvre. La population du canton a donc pris l'initiative à travers son chef de canton d'actualiser son PDL. Elle a ainsi sollicité l'appui de la composante 1 du PADL-II par le biais de l'OCL-BCI pour appuyer le processus de révision du PDL afin de prendre en compte les nouvelles orientations.

L'actualisation du PDL a été une activité importante pour le Canton car elle a permis à travers une autoévaluation de faire le bilan général du premier PDL et de ressortir les obstacles rencontrés lors de sa mise en œuvre. Cette actualisation a connu l'implication et la participation active des autorités administratives locales et des services déconcentrés de l'Etat

Les leçons tirées du bilan de la mise en œuvre du dernier PDL ont été prises en compte afin de parvenir à une identification réaliste des projets. La nouvelle stratégie retenue permettra aux acteurs de la mise en œuvre du PDL d'améliorer leur performance dans l'exécution des actions retenues.

Contexte général d'élaboration du PDL

La Constitution de la République du Tchad de 1996 a opté clairement pour la décentralisation comme mode de gestion des affaires publiques et locale. Ce choix stratégique reconnaît aux pouvoirs locaux la responsabilité de prendre en charge le développement économique de leurs régions à différents niveaux.

Cependant, les régions, les communes et les cantons ne disposent pas encore des capacités de gestion de proximité et de développement des économies locales. Les difficultés financières de l'Etat durant les dernières années ont gravement touché le fonctionnement normal de tous les services déconcentrés de l'Etat. En outre, le mode de fonctionnement des collectivités territoriales a été marqué pendant plusieurs décennies, par l'absence de tout système de planification et de programmation pluriannuelle permettant d'inscrire le développement des régions, des communes et des cantons dans une vision d'aménagement spatial et sectoriel. L'absence d'investissements locaux depuis plusieurs années a accentué le sous-équipement et la dévalorisation de la qualité des services de base.

La planification locale est un processus qui consiste à impulser et à organiser le développement à l'échelle locale. Il s'agit donc d'un effort collectif, systématique, harmonisé et constant pour établir des objectifs durables et effectuer des choix réalistes.

Le développement local peut être compris comme un processus (i) de création (production), (ii) de rétention (appropriation), et (iii) de redistribution (partage équitable) des richesses sur un territoire. Ce processus de développement s'articule autour de trois dimensions (l'espace, le temps, les acteurs) Il permet à la population du territoire concerné de résoudre progressivement ses problèmes et de réaliser ses ambitions dans les domaines économique, social, culturel, et environnemental par la participation active, individuelle, et collective de l'ensemble des citoyens. Il s'agit donc d'un ensemble d'actions et initiatives concourant à l'amélioration durable des conditions de vie des populations organisées dans un espace géographique déterminé. Le concept de développement local s'énonce ainsi comme un processus dynamique dans lequel les acteurs organisés et mobilisés initient et mettent en œuvre des actions sur un espace donné en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie.

L'approche participative de la gestion des affaires publiques locales constitue en effet un des maillons essentiels pour assurer l'amélioration des conditions de vie des citoyens et une réponse adéquate à leurs besoins. La gouvernance participative constitue une approche souple de la gestion publique qui vise à permettre la pluralité des voix et à donner une chance à chacun, et tout particulièrement à ceux qui ne peuvent s'exprimer facilement, de prendre part au débat.

Cette participation des populations, au sens du développement local, ne s'entend pas comme une adhésion à une idée conçue par l'extérieur. Les populations sont à la fois les décideurs et les acteurs de leur développement, avec l'appui et les conseils des partenaires des services techniques, les partenaires financiers et autres acteurs de la société civile.

Le citoyen a donc un rôle important à jouer dans les processus d'élaboration des politiques et de prise de décision puisqu'il a la possibilité de se prononcer non seulement en ce qui concerne le choix de ses représentants mais aussi sur les décisions le concernant.

C'est dans cette optique que la population du canton Ouadi Chock a pris l'initiative d'actualiser une seconde fois le PDL depuis son élaboration en 2005 avec l'appui de Prodabo

Méthodologie d'actualisation du PDL

La méthodologie d'actualisation du PDL se résume comme suit :

- Une réunion de prise de contact et d'information avec les autorités administratives et traditionnelles de la sous préfecture d'Abéché rural sur l'actualisation du PDL tenue le 09/05/2013 à Abéché
- Une deuxième rencontre de concertation et programmation des activités d'actualisation du PDL avec le de canton et les membres de CDC tenue le 13/05/2013 à Abougoudam.
- Une campagne d'information sur l'actualisation du PDL. Cette activité a touché toutes les catégories sociales du canton.
- Une troisième rencontre d'évaluation du PDL et le CDC qui a eu lieu a Abougoudam le 20/05/2013 en présence du chef de Canton Ouadi chock, les chefs des villages les membres du CDC.

- Un atelier cantonal de lancement de processus d'actualisation par le Sous Préfet d'Abéché rural, du chef de canton, les khalifa, les chefs des villages warnang, chouchier et la population notamment six représentants par village dont deux femmes a eu lieu le 08/062013 à Hadjilidjé. Cette étape a été faite avec l'appui des techniciens de l'OCL. Cette AG a servit de cadre pour l'atelier cantonal d'information sensibilisation sur les enjeux de développement du canton et les avantages pour le canton d'actualiser son Plan de Développement Local et l'identification des animateurs locaux.
- L'atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL par le sous préfet d'Abéché rural a servit également de cadre pour l'assemblée générale constitutive du Bureau exécutif de l'Association de Développement du Canton (ADC), la mise en place du CDC et l'adoption des textes de base. C'était en présence des services techniques déconcentrés.
- Formation des animateurs locaux sur le processus de planification locale, a été organisée du 09 au 10 juin 2013 à Abéché dans les locaux de l'OCL.
- Cinq assemblées générales d'analyses des problèmes et orientations prioritaires au niveau groupes de villages qui ont eu lieu le 11 juin 2013, 13 juin 2013, 15 juin 2013, 17juin2013, le 18juin2013 et 19 juin 2013. Des commissions thématiques ont été mises en place, qui ont travaillées par domaine avec l'appui des services techniques de l'Etat et les techniciens de l'OCL. Ces ateliers ont permis également d'identifier les représentants des groupes de villages au niveau de l'atelier cantonal de formulation et priorisation des projets.
- Atelier cantonal de formulation et priorisation des projets tenue le 22 juin 2013 en présence du chef de canton Ouadi chock, sous préfet d'Abéché rural et les services techniques. Les résultats des travaux en commissions thématiques ont été présentés à cette occasion. Des réflexions sur les différentes problématiques ont été aussi approfondies. Une liste des projets à mettre en œuvre sur la durée du PDL a été établie

I - Généralités sur le canton

Le canton Ouadi Chock est autrefois l'ancienne agglomération de quatre cantons à savoir : le canton Enguina, le canton Kaoré, le canton Am-Habile et le canton Abougoudam. Qui est connu au niveau national à cause de sa spécificité (chef lieu des plusieurs tribus nomades) et l'une de très ancienne sous-préfecture nomade du Tchad.

Ainsi, les quatre cantons précités ont été fusionnés pour devenir le Canton Ouadi Chock. L'unification du canton avec comme chef lieu l'actuel Abougoudam est opéré vers 1920. Sa population était venue de l'Est du Tchad de la Libye et du Soudan.

Le canton est un lieu d'études pour les fils des sultans du royaume du Ouaddaï qui faisaient leurs études coraniques précisément dans le village Argoudi (Etude MARP 2003). Le canton est aussi marqué par des événements douloureux dont les plus importants sont : les famines des années 1914 et 1985 qui avaient provoqué des milliers des morts et des déplacés.

1.1 Milieu physique

1.1.1. Localisation géographique

Situé à environ 20 Km au sud de la ville d'Abéché, le canton Ouadi Chock appartient à la sous préfecture d'Abéché rural, Département de Ouara, Région du Ouaddaï. Il est compris entre les 13° et 14° de latitude Nord et les 20° et 21° de longitude Est. Le canton Ouadi Chock est limité au Nord par les cantons Khachim Al Wadi et Mandjobok, au Sud par le canton Massalat, à l'Ouest par le canton Guéri et le Département du Batha Est et à l'Est par le canton Ouadi Hamra et Marfa. Le chef lieu actuel est le village Hadjilidjé. Sa superficie était estimée à **2320** Km². Actuellement le canton compte 122 villages dans lesquels vivent environ **87 087** habitants (population, 2013). Il est hiérarchiquement découpé en trois Khalifats ou représentations qui sont : Abougoudam ; Abkhouta et Marchout. La population vit essentiellement des produits de l'agriculture et de l'élevage

1.1.2 - Caractéristiques physiques

1.1. 2.1- Relief

Le relief du canton Ouadi Chock est caractérisé par des massifs montagneux importants et des collines. On rencontre les montagnes importantes telles que Abougoudam, situé à 5 Km au Nord de la ville Abougoudam reconnue sur le plan national. D'autre moins importantes sont Atim situé à 20 Km au sud d'Abougoudam localisée précisément au village Atim et d'autres comme: Damiré Al Hadjer, Kakara, Andinga, Hadjer Tarfana, Djemilé, Kamack, Hireine, Kadama, tous au sud du canton, portent les noms des villages qui les bordent.

1.1.2.2- Climat

Le climat du Ouadi chock est de type sahélien caractérisé par une longue saison sèche (octobre- juin) et une saison des pluies (juillet septembre). Le canton Ouadi Chock est sous l'influence de deux vents dominants : D'octobre a Juin, souffle presque en permanence, l'harmattan, un vent sec du secteur Nord-Est vers le Sud- Ouest et soulève de la poussière et du sable, il dessèche considérablement la nature. De mai à septembre, souffle la mousson, vent d'Ouest du secteur Sud-Ouest vers Nord-est, il apporte les nuages chargés

d'humidité. Leur succession est assez régulière au cours de l'année. Les premières précipitations tombent généralement à la fin du mois de Juin. La saison des pluies s'étale de mai à septembre, mais l'essentiel des précipitations tombent surtout entre les mois de Juillet et août. Les précipitations annuelles sont comprises entre 200 – 400 mm des pluies par an. Comme dans tous les pays sahéliens les pluies sont souvent torrentielles sur une durée très courte entraînant une forte érosion de sol et des berges des Ouadis. Le canton connaît également une répartition pluviométrique mensuelle et une irrégularité annuelle comme on pourra remarquer dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station d'Abéché

Années/Mois	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Cumul annuel
2007	0	4	20	212	147	48	0	431
2008	0	3	28	85	235	195	13	559
2009	0	3	0	56	103	20	0	183
2010	0	0	8	232	236	80	24	579
2011	0	15	16	22	280	112	0	445
Moyenne	0	5	14	121,4	200	91	7,4	439,4

Source : ONDR, rapport 2011

La représentation des données pluviométriques moyennes du tableau ci-haut donne la figure suivante.

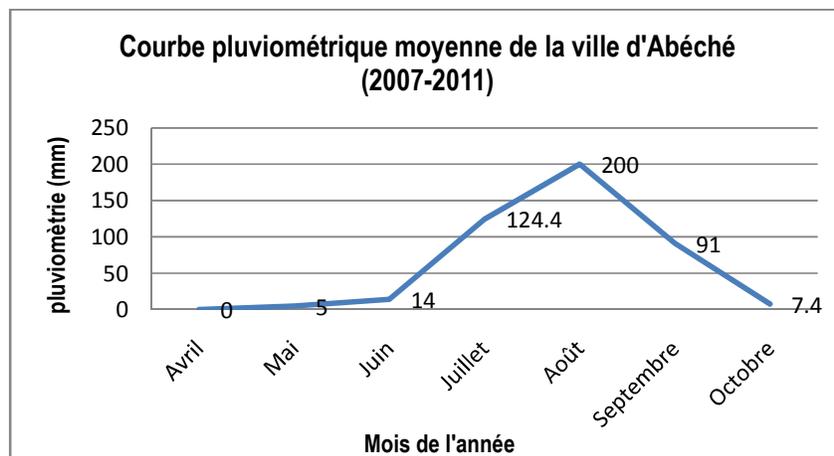


Fig. 1 : Courbe pluviométrique mensuelle moyenne de la ville d'Abéché, période 2007-2011 (Source ONDR, rapport 2011)

Commentaire : Dans l'ensemble la quantité d'eau de pluie paraît suffisante pour entreprendre des travaux agricoles dans le sahel sans trop s'inquiéter, mais le problème reste au niveau de sa répartition pour donner la possibilité aux producteurs de s'organiser en toute sérénité. Dans le cas de figure, les quantités d'eau enregistrées dépassent 200 mm par an.

1.1.2.3- Hydrographie

Le réseau hydrographique est constitué des bassins versants, des mares et des Ouadis qui traversent le canton. Les principaux ouadis qui traversent le canton sont :

Le Ouadi Bithea, reconnu sur le plan national à cause de son étendue et de sa réputation en culture d'oignon. On y pratique des cultures maraîchères en saison sèche (Novembre Mars)

Le Ouadi Chock situé au Nord-est du canton près du village Gourouf; d'autres ouadis secondaires de moindre importance traversent également le canton il s'agit de : Ouadi Chaou et le Ouadi Guelia

Dans tous ces ouadis la nappe phréatique est presque superficielle généralement comprise entre (1,5- 4 mètres) selon les périodes. Cependant, les années d'abondances des pluies, certains ouadis débordent leur lit naturel, formant ainsi des zones d'inondations favorables à la culture maraîchère et à l'élevage.

Le canton est aussi concerné par les bassins versants de Bas-Chock et de Toumbang/Marchoud ou la population a reçu un encadrement technique de Ex-PAO (1999-2003) et du PRODABO I. Les informations recueillies auprès de la population témoigne cet encadrement qui à l'époque avait permis à la population de ces bassins d'être organisées en groupements et associations puis ils ont été formés et appuyés dans l'aménagement de leur terroir par la réalisation des cordons pierreux /diguettes, la construction des magasins de stockage, la construction des foyers améliorés, la plantation des arbres et l'octroi des matériels agricoles (charrettes).

L'insuffisance des ressources en eaux souterraines tout comme les difficultés techniques plus ou moins grandes de leur accessibilité, dépendent des formations géologiques du canton. Les études menées par le projet ALMY NADIF témoigne bien ce métamorphisme que dans certains villages du canton les réalisations des forages sont négatives et pourtant il y a des failles : c'est le cas des villages, Marchoud, Hadjar, Harazé, Afoul, Argoudi, Tardjam Hidjer, Ouled Moussa, Atourda, Kourdoufan, Batouma, Matar,... Mais il s'ajoute à cela un problème de teneur en substances chimiques dans les eaux souterraines (conductivité très élevée) dans certains villages du canton exemple à Argoudi, Afoul, Banatil et Marchoud...

Les résidus des roches cristallines pourraient contenir un aquifère généralisé mais le phénomène d'érosion, les fortes pentes ainsi que la faible pluviométrie dans certaines zones du canton limitent l'importance de la nappe souterraine. Les mares du canton jouent également un rôle important dans l'alimentation en eau et en particulier dans l'abreuvement du bétail, bien qu'elles soient naturelles. Il arrive souvent un problème d'assèchement entraînant une diminution de leur importance et de leur permanence. On compte dans le canton 33 mares dont (3) aménagées par le projet Almy Bhaim, (confer liste des infrastructures existantes).

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1- Sols

Les sols fréquemment rencontrés sont de type sablonneux (terre de goz), sablo argileux et limono argileux. Les sols sablonneux (terre de goz) et sablo argileux qui sont rencontrés dans la majeure partie du canton sont favorables aux cultures pluviales telle que : le sorgho, l'arachide le niébé etc.

Les sols limono argileux se trouvant autour des ouadis et bas fonds généralement très fertiles sont convoités pour les cultures maraîchères et celles de décrue. Les cultures maraîchères pratiquées dans ce type de sol sont : l'ail, l'oignon, la tomate, la betterave, la pomme de terre, les pastèques et bien d'autres légumes notamment la laitue et le concombre.

Au niveau des glacis l'infiltration des eaux de pluie et l'enracinement de la végétation sont limités à des profondeurs superficielles. Dans certaines localités comme Abougoudam et une partie Nord Abkhouta les sols (terres de goz) sont perméables, profonds, peu fertiles et faciles à travailler. Ils sont peu érosifs, mais sensibles au sapement des berges, en particulier dans les ouadis sableux où le régime torrentiel provoque des écoulements des berges verticales. L'érosion différentielle est fréquente à tel point, que la largeur du lit de plusieurs ouadis augmente et par endroit de quelques centaines de mètres. Ce phénomène de sapement se produit le plus souvent en période de crue exceptionnelle. Les sols sont souvent dénudés après les récoltes et sont exposés à l'érosion éolienne. Les sols arables ont diminué d'épaisseur autour de certains villages du fait du manque des mesures de protection adéquates. Les sous basses géologiques sont presque uniquement formés de granite du socle précambrien, un ensemble métamorphique plissé, le granite du type cristallin domine la partie du Sud-ouest du canton (*Abkhouta et le long de Bithéa*).

1.1.3.2- Végétation et Flore

Le canton présente dans sa généralité peu de végétation constituée d'espèces d'arbres et arbustes repartis selon la topographie du terrain. Aux sommets des collines les espèces couramment rencontrées sont les suivantes : Acacias mellifera connu en arabe local sous le nom de Kitir ; Commiphora africana (Gafal) et les Boscia sénégaleensis (Mikhete).

Au niveau des plateaux (goz) on rencontre les Balanites (Hadjilidje) ; Bauhinia rufescens (Koulkoul) ; Zizyphus sp (Korno et Nabague) ; Albizzia chevalerie (Arat) ; Tamarindus indica (Ardep) ; Boscia sénégaleensis (Mikhete) ; Calatropus procera (Ouchar) etc.

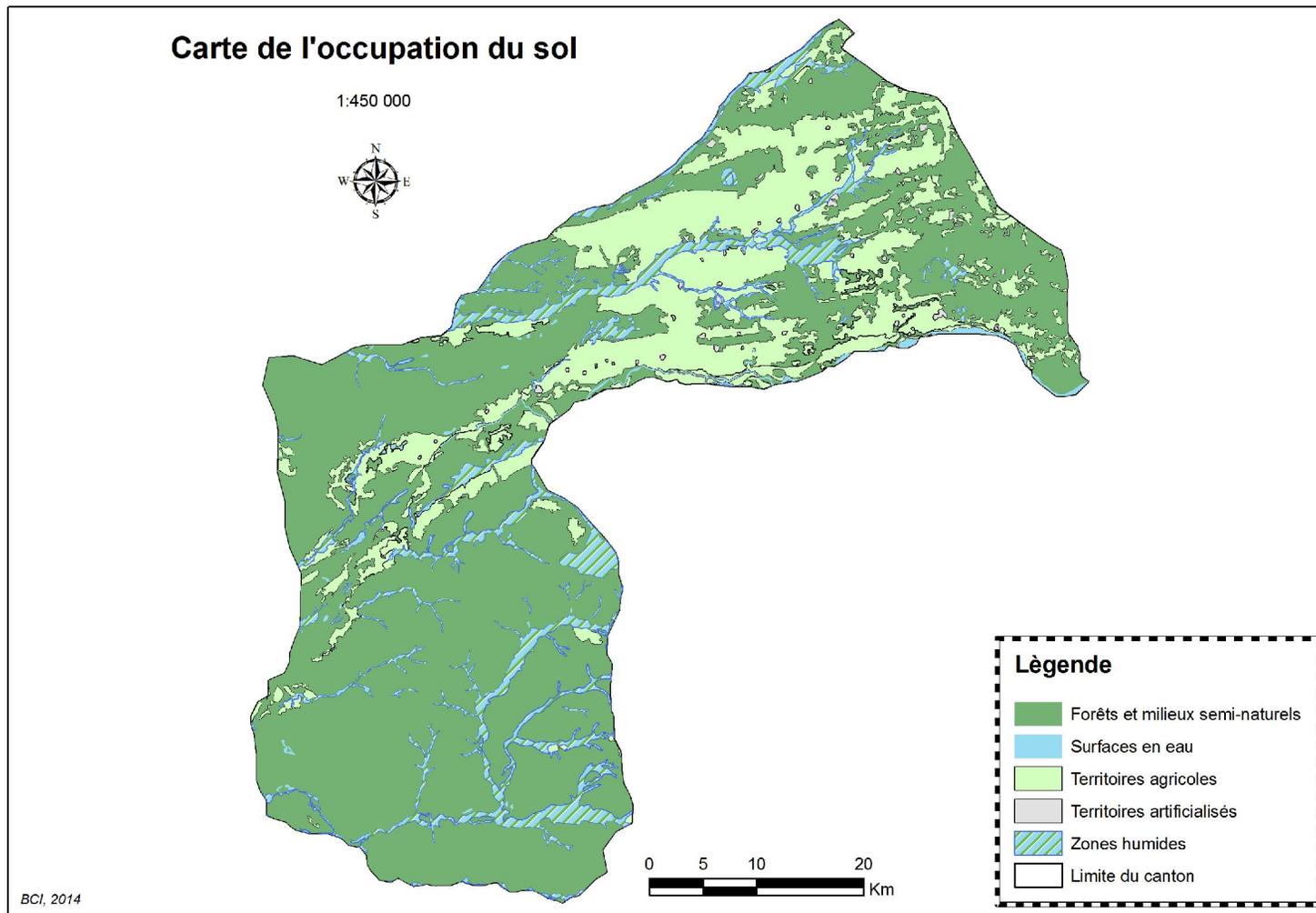
Le couvert herbeux est moyen et est constitué des espèces annuelles telles que: le Panicum latum connu en arabe sous le nom de Krep; le Cramcram (Diressa) le Cencruche (Askanite) le Dactyloctenium aegyptiacum (Absabé) etc.

Selon le plan régional, le Ouaddaï/Biltine vers l'an 2005, 40% de la surface totale du canton sont dénudées.

Selon une étude MARP réalisé en 2003 sur quelques villages du canton par l'ex-PAO ; l'insuffisance de la végétation est dû à la pression de l'homme sur l'écosystème qui s'explique par les défrichements pour les nouveaux champs des cultures et la coupe des arbres pour la clôture des champs et concessions.

1.1.3.3- Faune

La faune est constituée de quelques petits animaux sauvages (lièvre, chacal, hérisson, gazelle à front roux, singes, tortues, hyènes, écureuil, lézard...). Les grands animaux sauvages tels que : éléphants, antilope, buffle, Autriche qui existaient autrefois dans le canton ont complètement disparu à cause de la chasse, coupe de bois pour le charbon et surtout à cause des sécheresses (selon *la population et MARP 2003*). La famine de 1985 a causé le départ des antilopes, des autruches et des éléphants vers le sud. Les lions et les panthères ont fui les bruits des armes des événements de 1979.



1.2. Milieu humain

1.2.1- Historique du Canton

Le canton est un lieu d'études pour les fils des sultans du royaume du Ouaddai qui faisaient leurs études coraniques précisément dans le village de Argoudi (Etude MARP 2003). Le canton est aussi marqué par des événements douloureux dont les plus importants sont : les famines des années 1914 et 1985 qui avaient provoqué des milliers des morts et des déplacés.

1.2.2- Caractéristiques démographiques

Actuellement le canton compte 122 villages dans lesquels vivent environ **87.087 habitants** pour **23.063 ménages** selon les informations recueillie au près de la population. La migration saisonnière est importante dans le canton. En effet pendant la saison sèche les jeunes émigrent vers les grandes villes à la recherche d'emploi.

Tableau2 : Effectif de la population

N °	Village	Nombres des ménages	Nombres des enfants par tranche d'âges de 5 à 16ans		Populations
			Filles	Garçons	
1	Adanono	52	34	56	212
2	Afoul	45	61	87	263
3	Agnety	15	24	21	72
4	Angaram	100	60	50	800
5	Ardamata	150	155	145	1000
6	Atourda	95	130	98	430
7	Ayeri	65	20	30	220
8	Baldou	67	34	28	304
9	Bardé	20	20	21	92
10	Batouma	62	68	53	321
11	Bregat	66	83	78	371
12	chamam	61	102	96	298
13	Charro	21	43	39	121
14	Damré Alhadjar	43	83	67	194
15	Djawami	400	150	120	655
16	Djibrek	70	60	100	300
17	Djour	100	61	65	380
18	Facha	328	416	367	1743
19	Fardjane	40	35	25	120
20	Fordjan	267	563	512	1681
21	Gambora	35	18	15	300
22	Gnefer 1	300	50	60	1100
23	Gnefer2	200	160	110	1500
24	Goz beida	50	35	25	160

N °	Village	Nombres des ménages	Nombres des enfants par tranche d'âges de 5 à 16ans		Populations
			Filles	Garçons	
25	Haraze	200	50	55	608
26	Himaimé	350	50	73	675
27	Idalhar	50	50	30	320
28	Kakara	80	162	158	481
29	Khawar	150	40	50	900
30	Khiwewire	140	125	110	420
31	Kornoye	20	31	28	97
32	Maggrane	85	35	42	315
33	Maguimbé	38	62	60	148
34	Marokhola	23	41	36	116
35	Matar	120	180	56	806
36	Misseké	32	55	53	152
37	Ouaguif	40	35	25	86
38	Rouaba	353	615	482	1630
39	Sannour	160	125	120	650
40	Abdjoukha	41	59	55	197
41	Amloubia	116	152	131	522
42	Amsatarna	207	97	78	501
43	Arkeb	127	338	240	695
44	Attim	120	142	139	493
45	Badiné	39	27	32	112
46	Birene kolotang	200	120	80	500
47	Daballah	43	47	39	132
48	Djawamé	120	67	61	242
49	Garadaye	76	47	39	168
50	Guindikaine	137	58	57	302
51	Hidjelidjé	30	22	19	127
52	Kindel	72	63	38	238
53	Marchoute1	520	400	460	1400
54	Marchoute2	173	70	65	350
55	Marchoute3	120	350	250	1200
56	N'djamena	15	45	36	105
57	Takhacha	500	940	780	3500
58	Takhacha II	54	58	52	208
59	Takhacha III	118	163	142	720
60	Takhacha IV	96	211	199	601
61	Tamouralsabour	25	23	22	75
62	Tchitchi	45	32	40	220
63	Adawaigué	115	200	185	600
64	Amhadjarai	30	74	54	187
65	Babarahama	370	650	580	1700
66	Diressa	93	142	175	900

N °	Village	Nombres des ménages	Nombres des enfants par tranche d'âges de 5 à 16ans		Populations
			Filles	Garçons	
67	Gourouf	100	110	85	370
68	Hibaylé	800	220	180	1200
69	Hiléle youssouf	100	175	132	335
70	Hillé fakhara	15	50	60	172
71	Kidel	150	60	65	500
72	Matabono	45	25	15	73
73	Were	50	33	29	350
74	Al riméle doungous	500	300	280	250
75	Aldjibaya	1000	1700	1500	5000
76	Am ouchar	40	115	123	375
77	Ambarma djadjo	119	50	60	772
78	Amborma guirédaye	280	100	114	331
79	Amdoute	660	1400	1200	3700
80	Amhabilé	1500	2060	2000	7200
81	Assagori doungous	150	65	65	240
82	Balongoti	145	110	180	485
83	Barbaria	200	700	600	1500
84	Darangalla	500	250	200	2300
85	Djorra	150	47	180	485
86	Higuéque nord	120	45	120	450
87	Higuéque sud	38	50	30	180
88	Kafarek	120	150	127	612
89	Kassa	200	75	150	600
90	Kougo	150	260	300	1200
91	Mandarfok	100	250	200	670
92	Momo Madadatte	300	230	150	800
93	Oumrané	50	15	20	75
94	Tamatarda	220	210	190	1000
95	Tardjam algamra	120	45	50	350
96	Tardjam hidjer	1500	1600	1400	4000
97	Widirgui	110	220	190	1200
98	Kaouré walad farkha	200	50	60	550
99	Oum Alkhoura	250	80	120	350
100	Walad Moussa	230	87	63	340
101	Amsayalla	30	15	35	150
102	Kaouré Adjous	150	70	75	350
103	Talhai	149	50	40	330
104	Abkhouta	1197	1074	913	3058
105	Walad djamane	70	100	63	450
106	Dar Alsalam	70	51	55	150
107	Irak	200	200	100	500
108	Adjabani	111	63	43	296

N °	Village	Nombres des ménages	Nombres des enfants par tranche d'âges de 5 à 16ans		Populations
			Filles	Garçons	
109	Kadama Oucha	25	20	15	60
110	Kadama Strena	30	15	10	70
111	Kornoi	126	31	41	475
112	Kadama chagarai	30	30	30	400
113	Walad Wadi	75	215	186	852
114	Killedji	214	140	120	1100
115	Tillina	75	35	25	204
116	Hidjerate	180	110	95	650
117	MOUDJIGUINE	175	70	130	770
118	Hadjilidjé	464	376	310	703
119	HIDJER	25	33	24	103
120	NEHEDATE	850	330	300	1600
121	ATIM	400	200	160	700
122	ABLETE	110	76	63	603
TOTAL		23063	22959	20765	87625

1.2.3- Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton Ouadi Chock compte **122** villages avec plusieurs ethnies : les Maba, les Arabes, les Mimi et les Assonghori. Les Maba majoritaires sont un peu partout dans le canton, ils sont secondés par les arabes semi nomades. L'organisation sociale est caractérisée par la chefferie traditionnelle qui est structurée comme suit : Le Sultan, le Chef de canton, le Chef de village, le Warnang et la Chouchié aux côtés desquelles quelques organisations modernes (Groupements et Associations) fonctionnent. Les autorités traditionnelles sont les garants des us et coutumes, la succession de la chefferie va de père en fils. La terre appartient aux chefs traditionnelles et c'est eux qui sont les responsables de la gestion des aspects fonciers. Hiérarchiquement les chefs de villages dépendent des chefs de cantons et les chefs de cantons à leur tour dépendent du Sultan. Notons qu'il y a le respect mutuel entre les petits et les grands, les hommes et les femmes, et les jeunes et les vieux. Sous le contrôle du chef de canton, le chef de village est chargé de :

- Veiller au respect de l'ordre social, de la paix et de la quiétude dans le village ;
- S'occuper de la distribution et la collecte de la taxe civique et ses frais;
- Jouer le rôle d'interlocuteur entre la population, le chef de canton et l'administration ;
- Régler les conflits et litiges entre les habitants ;

A ce titre il dispose de pouvoir de conciliation et rend compte au chef de canton, le chef de village est assistés par des notables et des dignitaires religieux ou Imams. L'imam de la mosquée a pour rôle de veiller à la préservation de la religion et d'organiser les enseignements du rite musulman. La religion pratiquée dans le canton est l'islam.

Le chef de village est aussi assisté d'un Warnang (représentant des jeunes) et d'une chouchié (responsable des femmes). Les femmes sont regroupées sous la présidence d'une femme âgée la «Chouchié» tout contact entre les femmes du village et l'extérieur (projet,...) doit passer par elle. Les hommes eux sont dirigés par le «Warnang» responsable de l'association des jeunes dont le rôle est d'organiser toutes les questions liées aux activités

communautaires, à l'entraide et aux problèmes de défenses. Il travaille en étroite collaboration avec la Chouchié et le chef de village.

La religion pratiquée dans le canton est l'Islam. Les jeux collectifs tel que le foot ball et les activités culturelles sont moins développés dans le canton.

La religion du Ouaddaï a été influencée par l'Islam au 16e siècle. C'est ainsi que le mariage est passé du mariage traditionnel au mariage islamique. Toutefois, cette union existe dans la société depuis les temps immémoriaux et a évolué d'une génération à une autre pour avoir une signification symbolique dans le passé et une signification matérialiste.

Dans cette région, le mariage traditionnel commence par le choix opéré par le jeune homme ou par sa famille de l'épouse, Dans le 1er cas, le jeune homme surveille la fille dans tous ses mouvements et déplacements. Et le jour où il trouvera celle qui partagera sa vie, il va vers elle avec ses amis et lui annonce son amour et son intention de l'épouser. Si elle accepte, le jeune homme rentre informer sa famille et son père. Dans le cas où il ne rencontre pas son père, il a recours à sa mère qui se charge de la mission d'informer et de convaincre le père. Dans le 2e cas, c'est la famille qui choisit l'épouse de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeune fille et son rang social. Des divergences existent souvent entre le jeune homme et sa famille. Cette dernière peut accepter ou rejeter le choix de leur fils pour plusieurs raisons.

Ensuite si elle accepte, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille. Sa famille se concerta pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels les origines du jeune homme, son rang familial et social. Après les négociations du mariage entre deux familles toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels les vaches, les moutons, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels et maternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

La famille du jeune homme apprête tout ce qui a été demandé et détermine en accord avec la future belle-famille, la date de la célébration du mariage. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant. La dot est également précisée lors de la cérémonie.

Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués

de vêtements féminins, de chaussures, de jupes, du savon, de parfums, du sucre et du thé. Ensuite la case des époux est construite près de la case de la belle-mère avec des amis du jeune homme. La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité jusqu'à cet instant. Ensuite une ou deux femmes viennent chercher le drap ou la natte sur lequel apparaît le sang de l'épouse. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois ans auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille de mieux le connaître d'apprécier son courage, sa générosité. Cela lui permettra de les aider dans les travaux agricoles ou d'élevage. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec sa femme.

Par contre le mariage moderne, les jeunes gens sont plus libres. Ils se rencontrent lors de certaines cérémonies sociales ou des lieux publics, ils s'échangent des adresses. Si un jeune désire épouser une jeune fille rencontrée dans l'un de ces lieux, il l'informe de son intention et attend sa réponse. Si elle est positive, il informe sa famille qui réunit pour étudier la question d'après les mêmes critères que le mariage traditionnel. Dans le cas où la famille du jeune homme accepte son désir, une demande officielle est introduite auprès de la future belle famille qui l'étudie aussi. Une ou deux semaines après, elle donne sa réponse. Si elle est positive, la famille du jeune homme envoie des cadeaux à la famille de la jeune fille. Un ou deux jours après, une délégation vient pour discuter de la dot. La dot est faite d'argent et l'or. Ensuite les deux familles répandent la nouvelle du futur mariage entre les deux jeunes. Le mariage se déroule d'habitude le vendredi ou le lundi. Avant cela une délégation est envoyée pour remettre de l'argent à la future belle-mère avec lequel achètera un ou deux moutons afin de préparer le petit déjeuner des invités. Après le mariage, le jeune homme envoie un messenger, informer sa belle-mère de son désir d'organiser la noce dans les jours à venir. La noce est constituée d'une valise contenant des vêtements féminins, des vêtements intérieurs, des chaussures, du parfum, du henné. Elle est aussi constituée de la nourriture. Quand nous faisons une comparaison entre les deux types de mariage, nous remarquons qu'ils se ressemblent sur plusieurs points et divergent sur d'autres. Dans le mariage traditionnel, la dot est faite d'animaux domestiques. L'accent est mis sur les valeurs intrinsèques du jeune homme alors que dans le mariage moderne la dot est faite d'argent et d'or; ce qui serait un obstacle majeur au mariage des jeunes. Il faut aussi remarquer que les parents dans le mariage moderne ne jouent pas un grand rôle dans le choix de l'épouse de leur fils.

1.2.4. Organisations modernes

Dans le canton il existe 95 organisations paysannes sous formes des groupements dont 86 sont reconnus officiellement. Toutes ses organisations ont été impulsées par l'intervention de différents projets et programmes ayant intervenu dans la zone tel que le PRODABO, AFRICARE, GTZ/PAO ainsi que le service de l'ONDR. L'objectif de ses organisations est « le développement communautaire, la promotion de l'agriculture, de l'élevage et la protection de l'environnement » mais ses organisations manques cruellement des moyens et techniques de production et nécessite un appui conséquent pour leur épanouissement. Elles connaissent par ailleurs un problème de faible gouvernance interne.

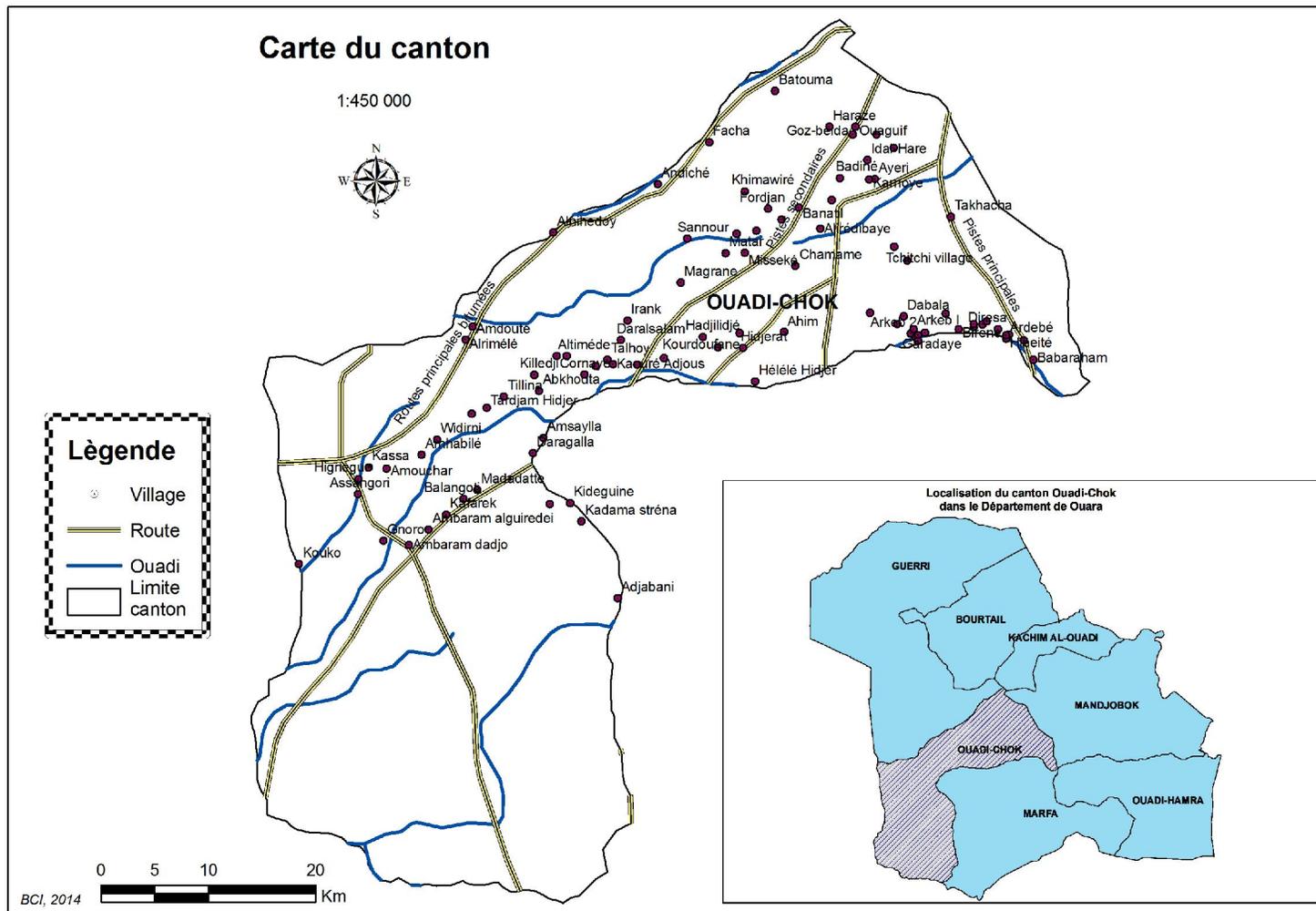
Avec le lancement du processus d'actualisation du PDL, d'autres structures ont vu le jour c'est le cas l'Association de Développement du Canton Ouadi Chock (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus de planification avec le CCD. Les attributions de l'ADC portent essentiellement sur la conduite du processus de planification locale, la rédaction du plan de développement local, la mobilisation des ressources locale, la recherche de financement des projets inscrits dans le PDL et la mise en œuvre du PDL.

1.2.5- Les intervenants

Le canton a bénéficié des interventions des ONG, programmes, projet et services Etatique : PRODABO, ALMYNADIF, ALMYBAHAIM, AFRICAIRE, UNICEF, CAMS, Santé publique, Education PNSA, GIZ et le PAM ont intervenus dans le domaine de sécurité alimentaire de l'éducation, de la santé, de la protection de l'environnement, de l'hydraulique de la nutrition des enfants. Mais certains comme le PRODABO, ALMYNADIF et ALMYBAHAIM n'interviennent pas depuis 2010 dans le canton soit leurs programmes sont arrêtés soit ils se sont déplacés dans d'autres cantons. Selon les agents de la GIZ rencontrés sur le terrain, le projet doit s'arrêter vers fin juin 2013 et ne sera pas renouvelé. Pour le moment l'UNICEF et PAM qui interviennent dans les centres de santé dans le domaine de malnutrition aigue et sévère des enfants et le PNSA viens en appui avec quelques tracteurs.

Tableau 3 : Intervenants dans le canton

Intervenant	Période	Domaine	Réalisation
GTZ/PAO	1998-2002	Aménagement des Ouadis	Plantation des arbres Construction des magasins
PRODABO	2003-2011	Développement Local	Construction des écoles ; Construction des magasins ; Elaboration des conventions de gestion des RN Planification locale Construction des seuils et cordons pierreux etc.
ALMY BAHAYIM	1998-2010	Mares	Amélioration du cheptel
ALMY NADIF	1998-2010	Eau potable	Forage
PNSA	2010-2013	Sécurité alimentaire	Labour, Battage
ONDR		Développement rural	Appui en matériels agricoles ; Formation des producteurs
PADL/GRN	2012-2013	Développement Local	Appui à la planification locale Subvention en cascade
PAM	2010	Sécurité alimentaire	VCT



1.2.3. Les infrastructures

Les infrastructures dans le canton Ouadi Chock sont caractérisées par des infrastructures hydrauliques, socio-éducatives, socio sanitaires et économiques.

1.2.3.1. Infrastructures socio-éducatives

Le canton est relativement équipé en infrastructures éducatives. En effet, il y a 56 écoles primaires dont 8 sont construites en dur et le reste en matériaux locaux par la population. Un Collège se trouve dans la sous préfecture nomade d'Abougoudam. Quelques unes des écoles construites en paille ne sont pas fonctionnelles par manque des enseignants. Ces écoles sont renouvelées chaque année à cause de la destruction des pailles par les intempéries, les animaux en divagation et les termites.

Dans ces établissements communautaires les élèves sont assis sur des nattes soit sur des bancs artisanaux pour suivre les cours. Le Collège d'enseignement général (CEG) n'a pas un local fixe. Les élèves de cet établissement prennent cours dans le hangar construit par les parents d'élèves.

La majorité des villages disposent des écoles coraniques, quelques-uns ont des (Medressa) reconnues par l'Etat. Le canton ne dispose d'aucun centre d'alphabétisation.

Tableau 4 : Infrastructure socio-éducatives

Type	Nom du Village	Construit par et année	Etat de fonctionnement	Construction	Observations
Cycle Complet	Facha	Etat	Bon	En dur	
Cycle Complet	kindiguene	Etat	Mauvais	En dur	
Cycle Complet	Marchoute	Etat	Bon	En dur	
Cycle Complet	Abkhouta	Etat	Bon	En dur	
Cycle Complet	hidjérate	Etat	Bon	En dur	
Cycle Complet	Hadjilidjé	Etat	Bon	En dur	
Cycle Complet	windjiguine	Etat	Bon	En dur	
Cycle Complet	Amsatarna	Etat	Bon	En dur	
Cycle incomplet	Angaram	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Ardamata	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Baldou	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Bardé	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Charro	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Damré Alhadjar	Population	Mauvais	En paille	

Type	Nom du Village	Construit par et année	Etat de fonctionnement	Construction	Observations
Cycle incomplet	Djawami	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Gnefer	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Gnifer 2	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Haraze	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Himaim	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Idalhar	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Iwewiré	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Khawar	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Kornoye	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	magrane	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Matar	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Sannour	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Wakhif	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Amloubya	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Badiné	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Daballah	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Djawamé	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Hidjelidjé	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	N'djamena	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Tchitchi	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Hibeulé	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Amhadjarai	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Alriméle	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Amdoute	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Amhabilé	Population	Mauvais	En paille	

Type	Nom du Village	Construit par et année	Etat de fonctionnement	Construction	Observations
Cycle incomplet	Assangori	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Darangala	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Higuek nord	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Tardjam	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Walad wadi	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Oumal Khoura	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Walad Farkha	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Walad Moussa	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Walad djamane	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Kaouré Adjous	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Walad Wadi	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Killadjé	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Kidjérate	Population	Mauvais	En dur	
Cycle incomplet	Hadjilidjé	Population	Mauvais	En dur	
Cycle incomplet	windjiguine	Population	Mauvais	En dur	
Cycle incomplet	nehedate	Population	Mauvais	En paille	
Cycle incomplet	Attim	Population	Mauvais	En paille	

1.2.3.2. Infrastructures socio-sanitaires

Sur le plan médical le canton dispose de deux centres de santé celui de Marchout et d'Abkouta. La capacité de prise en charge au niveau de ces centres est limitée à cause de l'insuffisance du personnel qualifié et de médicaments. Ils sont chacun sous la responsabilité d'un seul Infirmier, d'un Garçon de salle et d'une accoucheuse. Les COSAN/COGES jouent un rôle très important dans la gestion du centre notamment le suivi du fonctionnement du centre de santé. Les maladies le plus fréquentes sont la Diarrhée, les infections urinaires et respiratoires aigues, le paludisme et les complications aux accouchements.

D'une manière générale la couverture sanitaire est très faible à cause de l'insuffisance des centres de santé, du manque de médicaments et du personnel soignants. Il n'existe aucune maternité dans le canton. Les accouchements se font pour la plupart à domicile avec l'aide des matrones traditionnelles.

1.2.3.3. Infrastructures hydrauliques et hydro agricoles

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable ; le canton dispose de 29 forages dont 4 en panne, un château et 25 puits ouverts qui sont loin de couvrir les besoins en eau de la population. Par ailleurs il existe un barrage et 5 seuils d'épandages réalisés respectivement par AFRICAIRE et la GIZ. Plusieurs mètres linéaires des cordons pierreux sont construits dans le canton.

Tableau 5: Infrastructures hydrauliques et hydro agricoles

Nom de villages	Infrastructures	Construit par et années	Etat de fonctionnement	Construction	Observations
Djour	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
Khawar	2 forages	ALMY NADIF	en panne	Dur	
Kornoye	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
magrane	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
Matar	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
Sannour	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
Hidjelidjé	1 forage	ALMY NADIF	en panne	Dur	
Marchoute1	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
Marchoute2	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
N'djamena	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
Takhacha	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
Babarahama	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
Amdoute	1 forage	ALMY NADIF	en panne	Dur	
Amhabilé	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
Walad Moussa	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
Walad djamane	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
Abkhouta	4 forages	ALMY NADIF	en panne	Dur	
Walad Wadi	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
hidjerate	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	

Nom de villages	Infrastructures	Construit par et années	Etat de fonctionnement	Construction	Observations
Hadjilidjé	3 forages	ALMY NADIF	Bon	Dur	
windjiguine	2 forages	ALMY NADIF	Bon	Dur	
Atim	1 forage	ALMY NADIF	Bon	Dur	
Babarahama	1 Robinet	STE	Bon	Dur	
Gambora	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Gnefer	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Goz beida	2 puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Khawar	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Kornoye	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Sannour	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Wakhif	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Arguéb	2 puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Badiné	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Gardai mitelisé	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Hidjelidjé	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
kindiguene	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Marchout	2 puits	Hydraulique	Bon	Dur	
N'djamena	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Hibeylé	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Amhadjarai	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Babarahama	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Amdoute	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Amhabilé	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Amouchar	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Darangala	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Abkhouta	1puits	Hydraulique	Bon	Dur	
Gnefer	1 seuil d'épandage	GIZ	Bon	Dur	
Hawara	1 seuil d'épandage	GIZ	Bon	Dur	
Matar	3 seuils d'épandage	GIZ	Bon	Dur	
Matar	Barrage	AFRICARE, 1984	Bon	Dur	
Facha	Barrage	AFRICARE, 2004	Bon	Dur	

1.2.3.4. Infrastructures socio-économiques

Le canton dispose de vingt deux magasins (22) magasins de stockage dont quinze (15) construits en dur avec l'appui des partenaires tel que GIZ, ACTED, le PMR/FED, le PRODABO et AFRICARE et le reste sont des magasins communautaires construits par la

population elle-même. Ces ouvrages permettent de jouer un rôle très important en matière de sécurisation des produits agricoles. Il existe dans la localité 211 boutiques dans lesquelles sont vendus des divers produits manufacturés et qui permettent également à la population de s'approvisionner. On compte également 111 moulins privés dans le canton.

Tableau 6 : Infrastructures socioéconomiques du canton

Nom de villages	Infrastructures	Construit par et années	Etat de fonctionnement	Construction	Observations
Matar	1 Magasins	GIZ	Bon	Dur	
Marchoute1	1 Magasins	GTZ/PAO	Bon	Dur	
Marchoute2	1 Magasins	PRODABO	Bon	Dur	
Hibeylé	1 Magasins	ACTED	Bon	Dur	
Amhadjarai	1 Magasins	PMR FED	Bon	Dur	
Babarahama	1 Magasins	Population	Moyen	Matériaux locaux	Communautaires
Gnoro	1 Magasins	ACTED	Moyen	Matériaux locaux	Communautaires
Walad Farkha	1 Magasins	ACTED	Bon	Dur	
Abkhouta	1 Magasins	PRODABO	Bon	Dur	
hidjerate	1 Magasins	ACTED	Bon	Dur	
Hadjilidjé	1 Magasins	GIZ	Bon	Dur	
Windjiguine	1 Magasins	ACTED	Bon	Dur	

Tableau 7 : Infrastructures marchandes

Nom de villages	Infrastructures	Construit par et années	Etat de fonctionnement	Construction	Observations
Adanono	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Agnety	4 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Angaram	3 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Bardé	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Batouma	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Charro	10 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Damré Alhadjar	2 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Djour	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Gambora	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Haraze	2 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Hawara	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Himaim	2 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Iwewiré	3 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Kakara	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Khawar	4 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
magrane	2 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Matar	3 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Sannour	3 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Amloubya	2 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Badiné	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Birene kolotang	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Djawamé	2 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	

Nom de villages	Infrastructures	Construit par et années	Etat de fonctionnement	Construction	Observations
Gardai mitelisé	5 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Hidjelidjé	4 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
kindiguene	8 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Marchoute1	25 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Marchoute2	20 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Marchoute3	6 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Takhacha	5 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Takhacha II	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Takhacha III	3 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Takhacha IV	2 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Tamouralsabour	2 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Hibeulé	4 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Hiléle youssouf	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Amhadjarai	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Diressa	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Babarahama	8 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Gourouf	2 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Ambaromo	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Amdoute	4 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Assangori	2 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Balonkhoti	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Darangala	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	

Nom de villages	Infrastructures	Construit par et années	Etat de fonctionnement	Construction	Observations
Gnoro	4 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Kaferek	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Walad wadi	2 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Kadama ouch	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Walad Farkha	2 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Walad Moussa	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Abkhouta	19 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Adjabani	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Walad Wadi	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Hadjilidjé	7 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Windjiguine	8 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Hidjer	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Nehedate	1 boutique	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Atim	2 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Ablété	2 boutiques	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Afoul	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Agnyet	2 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Bardé	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Batouma	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Bregat	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Charro	4 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Djour	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	

Nom de villages	Infrastructures	Construit par et années	Etat de fonctionnement	Construction	Observations
Gambora	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Gnefer	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Gnifer 2	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Haraze	2 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Hawara	2 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Khawar	3 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Kornoye	2 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
magrane	1 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Matar	1 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Sannour	3 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Wakhif	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Abdjoukha	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Amloubya	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Badiné	2 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Birene kolotang	1 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Daballah	2 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Gardai mitelisé	3 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Hidjelidjé	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
kindiguene	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Marchout	5 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
N'djamena	2 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Takhacha	3 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	

Nom de villages	Infrastructures	Construit par et années	Etat de fonctionnement	Construction	Observations
Takhacha II	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Takhacha III	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Tamouralsabour	3 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Hibeylé	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Hiléle youssouf	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Babarahama	2 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Gourouf	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Ambaromo	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Amdoute	3 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Amhabilé	2 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Darangala	2 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Gnoro	2 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Higuek nord	2 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Mandarfok	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Tardjam	4 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Wirdirné	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Walad wadi	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Walad Farkha	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Kaouré Adjous	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Abkhouta	17 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Walad Wadi	1 Moulin	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Hadjilidjé	6 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	

Nom de villages	Infrastructures	Construit par et années	Etat de fonctionnement	Constructions	Observations
windjiguine	1 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Nehedate	2 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	
Atim	2 Moulins	Privé	Bon	Matériaux locaux	

1.3- Activités économiques

1.3.1- Agriculture

Deux types de cultures sont pratiqués dans le canton : les cultures pluviales et les cultures de contre saison. En pluviale les principales cultures pratiquées sont le mil, le Sorgho et l'arachide. En contre saison celles de l'ail, de l'oignon et de la tomate. Mais ces dernières années la culture d'oignon prend de plus en plus d'importance par rapport à l'arachide et à d'autres cultures commerciales, compte tenu de la pauvreté des sols. Le choix des cultures reste limité à cause de la baisse de fertilité des sols. Tout de même l'arachide et le mil dominant du fait de leur adaptabilité aux conditions climatiques locales. Les rendements sont généralement faibles à cause de la mauvaise répartition des pluies et des pratiques culturales traditionnelles. La culture maraîchère est très développée dans le canton elle est concentrée tout au long de Ouadi Bithéa notamment dans la zone de Marchout et Abkhouta. C'est une activité qui est beaucoup plus pratiquée par les femmes. L'irrigation est souvent à la main ou au chadouf, quelques rares paysans utilisent des motos pompes. Il est très difficile de quantifier la production maraîchère du canton. Une petite partie de la production maraîchères est autoconsommée le reste est vendu dans les marchés locaux soit à Abéché avec des prix qui varient selon les périodes.

1.3.1.1. Productions pluviales :

Comme souligné plus haut dans le paragraphe ressources naturelles dans la partie sol, les cultures pluviales sont dominées par le mil, le sorgho, le sésame et l'arachide. Le système de production est du type extensif. Le matériel agricole traditionnel utilisés est la houe ou daba ; Les matériels agricoles modernes tel que : houe occidentale, houe mono mancheron, houe manga et la charrette équine qui sont utilisés par endroit par les paysans nantis. Depuis l'année dernière le PNSA a amené quelques tracteurs, mais ces tracteurs paraissent très insuffisants pour le canton.

Le canton produit suffisamment d'arachide ce qui explique la présence par endroit des petites unités de transformation d'huile d'arachide. Les cultures et récoltes sont souvent victime des attaquent des sautereaux, des oiseaux, des chenilles, des phacochères; d'écureuils, de porc-épic etc. Elles sont en générale attaquées à la phase d'épiaison et maturation des graines pour les céréales (août- septembre) et à la phase de floraison pour les légumineuses.

Les oiseaux ; les sautereaux et les chenilles ennemis du petit mil apparaissent au moins une fois chaque année. Les arachides sont souvent détruites par le porc-épic et phacochères. Les récoltes quant à elles sont détruites par les insectes pendant leur stockage dans les greniers ou dans des sacs en jute.

Les céréales sont destinées pour l'autoconsommation (préparation de la boule ou galette) Ils servent également à l'alimentation du bétail et à la préparation des boissons alcoolisées. La pratique de la jachère et de l'association des cultures est observée par endroit.

1.3.1.2. *Productions de contre saison:*

Les cultures de contre saison sont pratiquées dans les cuvettes et aux abords des Ouadis relativement humide. Il s'agit des patates douces, tomates, pastèques, sorgho sucré, piment etc. Ces cultures se font à petite échelle et ne demandent pas assez des travaux d'irrigations.

Par contre les cultures d'ail, d'oignon qui nécessite beaucoup d'eau, sont pratiquées au bord du ouadi (Biteha). Les paysans profitent de la faible profondeur de la nappe pour installer les puits et arrosent manuellement les planches d'oignons, d'ail, de betterave, de carotte, de navet, de laitue, d'aubergine etc. à l'aide des matériels traditionnels tels que : les chadoufs, et les calebasses quelque rare paysans qui ont des motos pompes. La plus grande partie de la production provenant de ces cultures est destinée à la commercialisation soit à frais soit séchés et réduits en poudre.

1.3.1.3. **Productions fruitières** : (goyaviers, citronniers, manguiers, bananiers et grenadiers).

Elle se fait dans les ouadis à coté des villages, Les fruits mûrissent entre novembre et mars (selon les espèces), parfois deux fois par an si les criquets n'ont pas infesté les arbres au moment de la floraison et nouaison. Les fruits sont consommés sur place tandis que le surplus est vendu aux différents marchés hebdomadaires locaux.

Les cultures de décrues (sorgho et tomate) se font d'octobre à février uniquement dans la zone d'Abkhouta. Le sorgho est consommé sur place, la tomate est vendue aux marchés.

Les produits issus de l'agriculture sont en grande partie stocker dans des greniers traditionnels. Les produits ainsi stockés sont souvent victimes des incendies et attaquent des parasites. Les populations de ces zones utilisent les greniers traditionnels pour stocker ses produits.

1.3.2- Elevage

Bien qu'il n'existe pas des chiffres sur le cheptel du canton au niveau des services concernés (poste vétérinaire d'Abougoudam et le secteur élevage d'Abéché); la population a donné un chiffre approximatif de son bétail à savoir bovin 75006, caprins 102420, camelin 6599, équins 13300, ânes 31157, ovins 77944. Mais on espère avoir les chiffres exacts dans les mois avenir avec le recensement de l'élevage qui vient de commencer. L'élevage des bovins et ovins est professionnellement pratiqué par les arabes nomades, semi nomades et les sédentaires.

L'élevage est fréquemment confronté aux difficultés d'eau, du pâturage, d'épizootie et aussi des conflits en cas de divagation des animaux dans les champs. Le manque des produits vétérinaires et la prolifération des médicaments douteux posent aussi des sérieux problèmes à la santé des animaux. Il existe dans le canton deux postes vétérinaires et deux parcs de vaccination localisés à Abkhouta et à Abougoudam. Il existe également une ferme très ancienne à Abougoudam créée par les colons Français pour améliorer les races ovines locales. Elle est à l'instant gérée par le ministère de l'Agriculture qui a sur place un chef de ferme accompagné d'un auxiliaire.

Actuellement, cette ferme est peu connue des populations et ses activités sont limitées pour des raisons budgétaires.

Les zones de transhumance importantes du canton sont concentrées autour d'Abkhouta, ces zones sont utilisées par les éleveurs sédentaires et les nomades transhumants à partir

du mois de juillet (montée vers le nord) et autour du mois d'octobre (descente vers le sud). Les zones de transhumances balisées par le projet Almy bahaïm et utilisées par les éleveurs sont les suivants :

- Le couloir Oualad Farkha qui traverse Atim et passe par le Ouadi Chock et continu vers la colline Irang au Nord ;
- Le couloir d'Am Habilé situé au nord commence à partir de la mare Titoni passe par Djimini, Gnaro et Khareib ;
- Couloir de Tardjam qui commence du ouadi chock à l'est de Tardjam Hidjer et passe par Karkarié et fini à Kadama ;
- Le couloir de Am-ouchar qui passe par Ambaram Dadjo jusqu'à Amziredé.

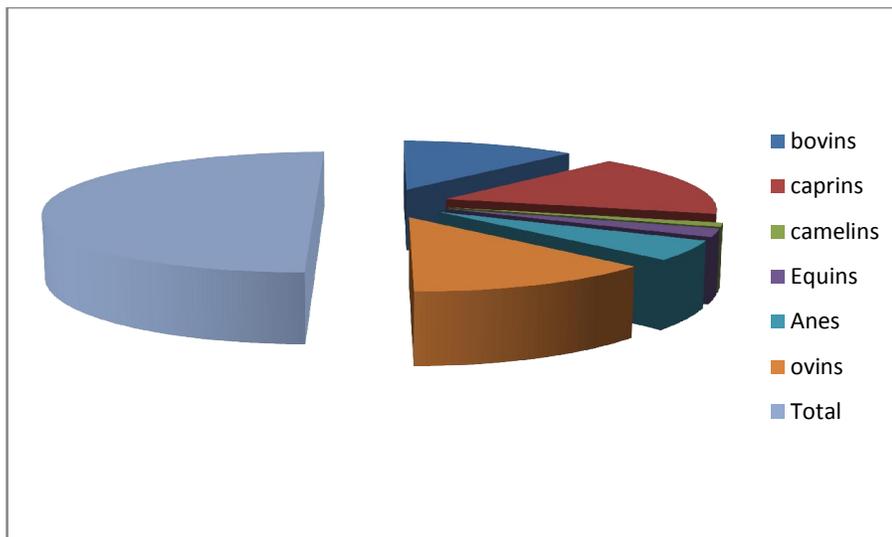
Dans le Khalifat Abougoudam on distingue:

- Couloir de (Sannour – Andichi) ;
- Couloir de (Tchitchi – Karkara) ;
- Couloir de Atim-Biredate-Matar à l'Est de Facha, passant par l'ouest Marchout, traversant Grouf Waguif et continu vers le nord.

Pour ce qui concerne les pâturages, les animaux se concentrent le plus souvent autour de la montagne Atim riche en pâturage précisément localisée autour des villages Atourda, Biredat et Chamam. D'autres zones d'importance moyenne sont observées dans le canton il s'agit de :

- Zone de Marmarie entourée par les villages : Facha Khiwéwiré, Damré Al Hidjer et Sannour ;
- Zone de Andigna entourée par les villages : Gambora, waguif et Karkara ;
- zone de Gourouf (village Gourouf, un ferick, Ayeri) ;
- Zone de Himeïmé (village Hikek, les 3 magranes, Hireiné).

L'abreuvement de bétail se fait dans des puisards creusés dans les lits des ouadis et dans les mares creusées par le programme et projet qui ont opérés dans la zone.



1.3.3- Commerce

Le commerce dans le canton repose sur la vente dans les marchés des produits de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat. La population se ravitaille en produits de premières nécessités sur les neuf (9) marchés du canton (voir tableau). Les femmes sont spécialisées à la vente des produits divers tels que : les produits de la poterie, mil, arachide, sel de cuisine, l'huile d'arachide, la viande et surtout la viande séchée, la boisson, la farine et les produits maraîchères comme tomates, salades, piments etc.

Les jeunes quant à eux font des petits commerces des produits de l'artisanat comme le secco, bancs, chaises, nattes, lits, le commerce du bétail etc. Des petits travaux de réparations, fabrications des outils agricoles et des moyens de locomotion (charrue, houes, râteaux, haches vélo, moto) sont faites dans les villages Marchout, Abkhouta et dans les marchés hebdomadaires par des petits forgerons et mécaniciens.

Tableau 8 : Marchés hebdomadaires

Marché hebdomadaire	Jour du marché	Marchandises d'importance	Observations
Abkhouta	Dimanche	Denrée alimentaire, produits manufacturés et petits ruminants	
Hadjilidjé	Mercredi		
Abouram Dadjo	Mardi		
Gnaro	Vendredi		
Marchoute	Mardi		
Guindikeine	Lundi		
Tamouralsabour	Samedi		
Babarahma	Dimanche		
Abougoudam	Lundi et Vendredi		

1.3.4- Artisanat

Les produits de l'artisanat dans le canton sont pour la plupart consommés par les villageois eux-mêmes. Au niveau de tous les villages du canton, les hommes, les femmes et les jeunes s'intéressent au tricotage des seccos à l'aide des tiges de mil ou sorgho. La poterie est exercée par les femmes un peu partout dans le canton pour satisfaire les besoins familiaux.

1.3.5- Autres activités

1.3.5.1. Cueillette

La cueillette est pratiquée dans tout le canton et concerne les espèces qui sont : Les espèces cueillies dans les Ouadis sont : le savonnier (Hadjilidj), Carno (ziziphus spina christi), Nabaque (Zizipus mauritiana), Ardebe (Tamarindus), Garath (acacia nilotica). Cette activité est généralement pratiquée par les femmes et les enfants. Les produits provenant de la cueillette sont en partie vendus sur les marchés locaux (Marchout, Abougoudam et Abkhouta) et quelques fois au marché d'Abéché. Le reste est stocké pour être consommé en période de soudure.

II diagnostic participative du canton et option de développement par domaine

L'analyse des résultats du diagnostic révisé a permis de dégager les problèmes majeurs du canton par domaine. De ces problèmes majeurs, quelques axes prioritaires de développement ont été identifiés par domaine. Les résultats de ces analyses sont présentés par domaine dans les tableaux ci-après.

2.1. Domaine agriculture et élevage

2.1.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Baisse de la production agricole et animale	Tous les villages	-Appauvrissement des sols ; -Erosion hydrique et éolienne ; -présence des ennemis des cultures ; -Faible encadrement techniques ; - Eloignement des centres vétérinaires ; -Insuffisance des produits vétérinaires ; -Insuffisance des parcs de vaccination ;	-dégradation des terres -morbidity des animaux -insécurité alimentaire Baisse du pouvoir d'achat Exode rural	-disponibilité des terres cultivables par endroit -Disponibilité des pierres, et de la matière organique ; -Existence de techniques traditionnelles; - existence du cheptel ; -Présence de services techniques dans la zone ;	Amélioration de la production agricole et animale (aménager les champs par des techniques de CES/DRS, la jachère, le dépôt de fumure organique et parcage, faire vacciner le bétail, faire la complémentation des aliments du bétail etc.)
2-Indisponibilité des matériels et intrants agricoles	Tous les villages	-Matériels et intrants chers et indisponibles -absence de boutiques d'intrants et matériels agricole à proximité des zones de production -indisponibilité des structures de micro-	-Superficies cultivables limitées, -Travaux manuels difficiles - faibles productions -Faibles rendements	-disponibilité des terres cultivables -Présence des services techniques -Présence de partenaires intervenant dans le domaine de l'agriculture	Facilitation de l'acquisition des matériels agricoles

		finance		Existence des forgerons	
3-Difficultés d'abreuver les animaux	Tous les villages	-Insuffisance des mares et puits pastoraux	-Déplacement des agropasteurs -Conflits -Mort d'hommes	-Disponibilités des animaux -Existence des mares naturelles	-Aménagement des points d'eau

2.1.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Baisse du rendement agricole et animal	-disponibilité des terres cultivables -Disponibilité des pierres, et de la matière organique ; -Existence de techniques traditionnelles; - existence du cheptel ; -Présence de services techniques dans la zone ;	Amélioration de la production agricole et animale	-Former les producteurs sur les techniques ; - -Apport de la matière organique au sol -appliquer des techniques de CES/DRS Former les auxiliaires d'élevage ; -faire vacciner le bétail -Construire des parcs de vaccination ;
2-Indisponibilité des matériels et intrants agricoles	-disponibilité des terres cultivables -Présence des services techniques -Présence de partenaires intervenant dans le domaine de l'agriculture	Facilitation de l'acquisition des matériels agricoles	- Approvisionner en intrants et matériels agricoles ; -créer des points de vente des matériels agricoles et intrants -former les artisans locaux à la fabrication des matériels agricoles au niveau local Sensibiliser les producteurs sur l'utilisation d'intrants vétérinaires appropriés
3-Difficultés d'abreuver les animaux	-Disponibilités des animaux -Existence des mares naturelles	-Aménagement des points d'eau	-Construire des mares pastorales Réaliser des puits pastoraux

2.2. Domaine Environnement et gestion des ressources naturelles et tourisme

2.2.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Dégradation des ressources naturelles	Tous les villages	-Coupe abusive des arbres ; -insuffisance des pluies; - incendies ; - érosion éolienne et hydrique Sécheresses	Disparition des certaines espèces végétales et fauniques - Famine Baisse du rendement agricole Insécurité alimentaire Conflits liés aux ressources naturelles	-présence des arbres et arbustes -Prise de conscience de la population sur les problèmes de dégradation des RN Présence des services techniques	Améliorer la gestion des ressources naturelles à travers une protection des sols, des conventions locales de gestion des ressources naturelles, une régénération assistée et aussi un reboisement etc. Appliquer les techniques de lutte anti érosifs notamment l'implantation des cordons pierreux, digues, diguettes, seuils d'épandage, les brises vents etc.

2.2.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Dégradation des ressources naturelles	Présence d'arbres et arbustes, Disponibilité des services techniques ; Volonté de la population ;	Arrêt de la dégradation et reconstitution des ressources naturelles	- Améliorer la gestion des ressources naturelles à travers une protection des sols, des conventions locales de gestion des ressources naturelles, une régénération assistée et aussi un reboisement etc. Appliquer les techniques de lutte anti érosifs notamment l'implantation des cordons pierreux, digues, diguettes, seuils d'épandage, les brises vents etc

2.3. Economie

2.3.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible pouvoir d'achat	Tous les villages	-Manque d'initiative -Non diversification des activités économiques Baisse de la production agricole Pas d'établissement des micros crédits	-Pauvreté -Vol -délinquances -prostitution etc.	-Présence de Groupements -Services techniques -ONGs	-Diversification des activités économiques
2-Difficultés de vendre et de stocker les produits des récoltes	Villages	-insuffisance des magasins de stockage ; -faible pouvoir d'achat de la population -quasi absence des produits de conservation ; -produits exposés au soleil -méconnaissance sur les techniques de conservation et de stockage	-destruction des produits agricoles -la pauvreté -insécurité alimentaire	-présence des bras valides, Existence des matériaux de construction -les greniers -Marchés locaux -existence des produits locaux répulsifs -services techniques	- Amélioration des conditions vente et de stockage des produits par la construction des magasins, formation sur les techniques de conservation et de transformation, fabrication des pesticides à base des produits locaux etc.
3-Enclavement des certains villages du canton	Villages	-Pistes dégradées -Pas d'infrastructure de franchissement	-économie faible Blocage du flux commercial	- matériaux d'aménagement -Petits matériels	-Aménagement des pistes Construire des radiers et dalots etc.

2.3.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Pouvoir d'achat très faible	-Groupements -Service techniques, ONGs	-Diversification des activités économiques	-Développer les AGR
2-Difficultés de stocker les produits des récoltes	-présence des bras valides, Existence des matériaux de construction -les greniers -Marchés locaux	- Amélioration des conditions vente et de stockage des produits	-Construire des magasins de stockage et les marchés locaux Former les producteurs sur les techniques de conservation et de transformation, fabriquer des pesticides à base des produits locaux etc.
3-Enclavement de certains villages du canton	- Petites pistes -Petits matériels	désenclaver les villages du canton	- de productions reconnues Aménagement des pistes

2.4. Santé, eau et Assainissement

2.4.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Insuffisance des infrastructures socio-sanitaires et du personnel soignant	Abkouta, Marchout, Abougoudam	-Manque des moyens - Refus de certain personnel de servir en brousse -Accoucheuses traditionnelles non formées	-Maladies -Difficultés d'accouchement ; -Mortalité maternelle et infantile, -Mort d'hommes	-Présence de comité de santé -Présence de la délégation sanitaire -Existence des accoucheuses traditionnelles ;	-Amélioration de l'accès aux services de santé de base
2-Difficultés d'accès à l'eau potable	Canton	-Faible pluviométrie ; -Nappe profonde, -Présence de socles	-déplacement de la population et abandon des villages	-Existence des ouadis -Présence de la nappe ;	-Aménagement des points d'eau potable

2.4.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Insuffisance des infrastructures socio-sanitaire et personnel soignant	-Présence de comité de santé -Présence de la délégation de la santé -Existence des accoucheuses traditionnelles ;	-Amélioration l'accès aux services de santé de base	-Améliorer l'accès aux services de santé de base
2-Difficultés d'accès à l'eau potable	-Existence des ouadis -Présence d'eau souterraine mobilisable ;	-Amélioration de l'accès à l'eau potable	-Améliorer de l'accès à l'eau potable

2.5. Education- Culture-Jeunesse- Sport

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Insuffisance des infrastructures socio-éducatives et des enseignants	Canton	- Défaut des moyens - Ignorance des parents - Ecoles en paille - Beaucoup d'enseignants communautaires - Faible fonctionnement des APE	-Baisse de niveau des élèves, -Abandon de l'école par les élèves ; -Analphabétisme	-existence d'un nombre important des enfants à l'âge de scolarisation -Présence des APE -Présence de la délégation de l'éducation	Augmentation des infrastructures socioéducatives et le nombre des enseignants formés
2-Absence des centres de formation et lieux de divertissement des jeunes	Tous les villages	-Manque de centre de formation et de centre d'alphabétisation - Manque de terrain de football - Manque de bibliothèques	-Chômage -Instabilité -Banditisme	-Présence des jeunes -Présence de la délégation de la jeunesse et de l'éducation	Création des centres de formation et lieux de divertissement des jeunes
3-Absence des activités sportives	Canton	-Ignorance -Manque de moyen -manque de service technique	-Paraisse, -Démotivation	-Présence des jeunes -Présence des terrains favorables	-Aménagement de terrain de sport

2.5.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Insuffisance des infrastructures socio-éducatives et des enseignants	-existence d'un nombre important des enfants à l'âge de scolarisation -Présence des APE -Présence de la délégation de l'éducation	Augmentation des infrastructures socioéducatives et le nombre des enseignants formés	Augmenter les infrastructures socioéducatives et le nombre des enseignants formés
2-Absence des centres de formation et lieux de divertissement des jeunes	-Présence des jeunes -Présence de la délégation de la jeunesse et de l'éducation	Création des centres de formation et lieux de divertissement des jeunes	Créer des centres de formation et lieux de divertissement des jeunes
3-Absence des activités sportives	-Présence des jeunes -Présence des terrains favorables	-Aménagement de terrain de sport	-Aménager de terrain de sport

2.6. Action sociale et genre

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1- Manque de soutien aux personnes vulnérables	Tous les villages	Insuffisance de revenu Absence des activités spécifiques	Pauvreté Vol Exode	Produits agricoles élevage	Initiation des AGR pour les personnes vulnérables
2- Manque des structures d'encadrement des femmes	Tout le canton	-Manque d'épanouissement - Absence d'organisations spécifiques	- Analphabétisme - Ignorance -Souffrance	Présence des femmes Existence de service technique	Appui technique et organisationnelle aux structures féminines
3-Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA	Tout le canton	Absence de sensibilisation Négligence	Contamination Mort	Service de santé Leader	Sensibilisation information sur la pandémie de VIH/SIDA

2.6.2. Axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Manque de soutien aux personnes vulnérables	Produits agricoles élevage	Initiation des AGR pour les personnes vulnérables	Soutenir et créer les AGR pour les personnes vulnérables
2- Manque des structures d'encadrement des femmes	Présence des femmes Existence de service technique	Appui technique et organisationnelle aux structures féminines	Apporter des appuis techniques et organisationnels aux organisations des femmes
3-Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA	Service de santé Leader	Sensibilisation information sur la pandémie de VIH/SIDA	Sensibiliser et informer les jeunes sur la pandémie de VIH/SIDA

2.7. Gouvernance-Paix-Sécurité

2.7.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Conflit agriculteurs, éleveurs	tous les villages	Non respect de zone de culture et de couloir de transhumance	Perte de bien et de vie	Existence des autorités locales et services techniques	Création d'un comité de sensibilisation des deux communautés de vivre ensemble
Persistance de problème aux points d'eau	Tous les villages	Insuffisance des mares et puits pastoraux	Perte de vie et de biens	Existence des autorités locales et services techniques	Mise en place des comités de gestion des points d'eau

2.7.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Conflit agriculteurs, éleveurs	Existence des autorités locales et services techniques	Création d'un comité de sensibilisation des deux communautés de vivre ensemble	Créer un comité de sensibilisation des deux communautés pour une cohabitation pacifique
Persistance de problème aux points d'eau	Existence des autorités locales et services techniques	Mise en place des comités de gestion des points d'eau	Mettre en place des comités de gestion des points d'eau

III- Sommaire des grands axes de développement dans les différents domaines

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture-Élevage	-Baisse de la production agricole -Indisponibilité des matériels et intrants agricoles -Difficultés d'abreuver les animaux ;	-Augmenter la production agricole et pastorale ; - Facilitation de l'acquisition des matériels agricoles -Aménager des points d'eau pour le bétail
Environnement et gestion des ressources naturelles	-Dégradation des ressources naturelles	-Amélioration de la gestion des actions de préservation de l'environnement ;
Économie	-Faible pouvoir d'achat ; -Difficultés de vente et stocker les produits des récoltes -Enclavement de certains villages du canton	- Diversification des activités économiques; - Amélioration des conditions de stockage des produits; -Aménagement des pistes inter villages
Santé et Assainissement	- Insuffisance des infrastructures socio-sanitaires et du personnel soignant -Difficultés d'accès à l'eau potable	-Améliorer l'accès aux services de santé de base -Améliorer l'accès à l'eau potable
Éducation-Jeunesse-Culture-Sport	-Absence des centres de formation et lieux de divertissement des jeunes; - Absence des centres de formation et lieux de divertissement des jeunes; -Absence des activités sportives;	- Faciliter l'accès à l'éducation de base des enfants ; - Renforcer les capacités des jeunes ; - Faciliter l'accès aux activités sportives pour les jeunes
Affaires sociales et genre	- Manque de soutien aux personnes vulnérables - Manque des structures d'encadrement des femmes -Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA;	- Appui technique et organisationnelle aux structures féminines -Initiation des AGR pour les personnes vulnérables - Sensibilisation information sur la pandémie de VIH/SIDA
Gouvernance-Paix -Sécurité	-Conflit agriculteurs-Eleveurs -Persistance de problème aux points d'eau	- Création d'un comité de sensibilisation des deux communautés de vivre ensemble - Mettre en place des comités de gestion des points d'eau

IV- Projets prioritaires pour le développement

L'approfondissement des résultats du diagnostic a permis de choisir les projets pour la durée du PDL. Le tableau ci-dessous présente les projets retenus par domaine par la population pour les 4 années à venir.

4.1 Domaine Agriculture et élevage

Titre du Projet	Localisation Géographique	promoteurs	Coût	Disponibilité financière en F.CFA	Début Probable
1. Formation de 200 personnes sur les techniques agricoles	Canton	ADC/Groupements	2,000,000	200,000	2014
2. Acquisition de 200 houes occidentales et 100 semoirs;	Canton	ADC/Groupements	12,000,000	200,000	2014
3. Formation de 120 auxiliaires d'élevage	Canton	ADC/Groupements	2,000,000	300,000	2014
4. Construction des 3 puits pastoraux	Tchitchi, Andichi, Oumalkhoura,	ADC/Groupements	20,000,000	4,000,000	2015
TOTAL			36,000,000	4,700,000	

4.2. Domaine environnement et gestion des ressources naturelles

Titre du Projet	Localisation Géographique	promoteurs	Coût	Disponibilité financière en F.CFA	Début Probable
1. Elaboration des 2 conventions locales de gestion des RN	Hadjilidjé Matar	ADC/Groupements	3,000,000	300,000	2015
2. Construction des 6 seuils d'épandage ;	Tardjam, amhabillé, amtacki	ADC/groupements	60,000,000	6,000,000	2016
3. Formation des 500 femmes sur les techniques de construction des foyers améliorés	Conton	Groupements	1,000,000	100,000	2014
TOTAL			64,000,000	6,400,000	

4.3. Domaine économie

Titre du Projet	Localisation Géographique	promoteurs	Coût	Disponibilité financière	Début Probable
1. Formation de 300 femmes sur le développement de petit commerce	Canton	ADC/groupements	2,000,000	200,000	2014
2. Construction de trois magasins de stockage ;	Abkhouta, Babalrahma, Grouf	ADC/groupements	22,000,000	2,000,000	2015
3. Construction des 3 marchés	Abkhouta, Marchout, Tamour Al sabour	ADC/groupements	12,000,000	2,000,000	2016
4. Aménagement de pistes inter villages	Babamrahma-Marchout- Abkhouta	Population,	2,000,000	500,000	2015
5. Installation des deux antennes de téléphonie mobile	Marchout et Am Habilité	ADC/groupements	-	-	2014
TOTAL			38,000,000	4,700,000	

4.4. Domaine santé eau et Assainissement

Titre du Projet	Localisation Géographique	Promoteurs	Coût	Disponibilité financière	Début Probable
1. Construction de 3 centres de santé	Amhabillé, Babalrahama, Darangala	ADC/CGE	75,000,000	9,000,000	2016
2. Formation des 200 accoucheuses traditionnelles	Canton	ADC/COSAN	3,000,000	500,000	2015
3. Construction de 6 forages d'eau potable	Tchitchi, Andiché, Nifir, Sanour, Chitik, Khawara	Population	22,000,000	2,000,000	2017
4. Doter le centre de santé en personnel qualifié et équipement	Marchout, Abkhouta	COSAN	1,000,000	100,000	2014
TOTAL			101,000,000	11,600,000	

4.5. Domaine Education-Jeunesse-culture-Sport

Titre du Projet	Localisation Géographique	Promoteurs	Coût	Disponibilité financière	Début Probable
1. Construction de 2 collèges	Marchout, Abkhouta	ADC/APE	60,000,000	6,000,000	2016
2. Construction de 7 écoles	Sanour, Hidjerat, Amhadjaraye, Himemé, Djamane, Djawamé et Tardjam	ADC/APE	140,000,000	10,000,000	2015
3. Construction des 2 logements des enseignants	Marchout et Abkhouta	ADC/APE	6,000,000	1,000,000	2017
4. Dotation des écoles en enseignants et équipements	Toutes les écoles	APE	1,000,000	100,000	2014
5- Formation des 20 APE	Tout le canton	ADC	1,000,000	200,000	2014
6. Aménagement des 2 terrains de football	Abkhouta, Marchout	ADC, Jeune	1,000,000	200,000	2014
TOTAL			209,000,000	17,500,000	

4.6. Domaine affaire sociale et genre

Titre du Projet	Localisation Géographique	promoteurs	Coût	Disponibilité financière	Début Probable
1. Création des AGR pour les personnes vulnérables	Villages	ADC	5,000,000	-	2015
2. Appuis techniques et organisationnels aux 200 organisations des femmes	Tous les villages du canton	ADC, groupements	2,000,000	200,000	2014
3. Sensibilisation et information des 300 jeunes sur la pandémie de VIH/SIDA	Tous les villages du canton	ADC/CDC	-	-	2014
TOTAL			7,000,000	200,000	

4.7. Domaine: Gouvernance-Paix-Sécurité

Titre du projet	Localisation et zone à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1- Création d'un comité de sensibilisation des deux communautés pour une cohabitation pacifique	Tous les villages	Chef de canton et chef de villages			2015
2. Mise en place des comités de gestion des points d'eau	Tous les villages	Chef de canton et chef de villages			2014

4.8 Budget Global du PDL

	Domaines	Coût en FCFA	Disponibilité financière en FCFA
1	Agriculture et élevage	36,000,000	4,700,000
2	Environnement et gestion des ressources naturelles	64,000,000	6,400,000
3	Economie	38,000,000	470,000
4	Santé eau et Assainissement	101,000,000	11,600,000
5	Education-Jeunesse-culture-Sport	209,000,000	17,500,000
6	Affaire sociale et genre	7,000,000	200,000
7	Gouvernance-Paix-Sécurité	-	-
	TOTAL GENERAL	355,000,000	29,770,000

V- Mécanisme de mise en œuvre

Pour la mise en œuvre du PDL, il est mis en place une Association de Développement du Canton (ADC) et un comité de pilotage pour coordonner l'exécution des activités programmées. Ce comité est démocratiquement élu au sein des représentants des villages lors de l'assemblée générale constitutive. Le bureau exécutif est l'organe chargé de guider la population pour l'exécution des projets prioritaires.

5.1- Mécanisme de la mise en œuvre

La mise en œuvre du PDL sera amorcée par la réalisation des actions considérées prioritaires et urgentes par la population, qui doit se faire dans d'une dynamique sociale et socioéconomique structurante.

Les actions prioritaires retenues dans le PDL seront exécutées conformément à la programmation avec des sources de financement diversifiées :

- Fonds propres (cotisations, activités génératrices de revenus, ristournes coton, activités communautaires, ...) ; pour certains types de projet, il n'est pas besoin de faire recours aux sources extérieures ;
- Projets et programmes ;
- ONG et Association de développement.

La population à différentes échelles développera des stratégies pour mobiliser des fonds afin d'assurer le financement des microprojets. Des tables rondes d'intervenants se tiennent périodiquement pour décider formellement des financements à accorder pour l'exécution des microprojets retenus dans les différents PDL.

En effet, pour la mise en œuvre des actions, la population, les organisations locales du canton vont procéder à la collecte de fonds qu'en nature tout qu'en espèce selon qu'ils s'agissent des projets d'intérêt villageois, inter villageois ou cantonal. Un accent sera d'abord mis sur l'effort propre des populations du canton avant de solliciter un appui extérieur. Les apports des partenaires de développement peuvent être sous la forme des dons, des legs, des subventions. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fonds par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal. Le suivi des dossiers sera assuré par l'Association de Développement Cantonal et comité de développement cantonal élus par la population du canton.

La réalisation des projets du PDL nécessite la participation de l'ensemble des acteurs et la définition du rôle de chacun. Ainsi, les principaux acteurs sont les suivants : les acteurs locaux représentés par l'ADC, le CCD, l'ODV, l'État à travers les services techniques déconcentrés, les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les prestataires de services.

5.1.1 Les acteurs locaux

Les acteurs locaux sont les communautés à la base, population et leurs organisations au niveau village, groupes de villages, khalifat. Ils constituent la pièce maîtresse du processus de développement du canton car la bonne exécution des projets du PDL est fonction du niveau de mobilisation et d'organisation des populations. Ces acteurs locaux ont déjà joué un rôle primordial dans le diagnostic et l'identification des projets. Ils seront en première ligne pour le financement et l'exécution des projets ainsi que le suivi-évaluation.

Les services techniques déconcentrés de l'État

A travers ses démembrements techniques dans la sous-préfecture, l'État apportera au canton et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

Les partenaires au développement

Il s'agit des ONG, Projets, Programmes et Associations de développement qui apportent un appui technique, matériel, organisationnel et financier aux organisations présentes dans le canton.

Les organisations de la société civile

Les organisations de la société civile sont les ONG (surtout locales), les Associations locales de Développement, les fédérations et unions de groupements, les groupements de producteur. Elles contribueront à la mise en œuvre des actions en fournissant des conseils et des services à leurs membres et aux organisations de base. Elles pourront selon le besoin participer au renforcement des capacités des acteurs locaux ou être elles-mêmes partenaire d'exécution.

Les prestataires de service

Les prestataires de services sont les ONG, Bureaux d'études, entreprises, consultants individuels, personnes ressources etc. Ils appuieront la mise en œuvre des actions inscrites dans le PDL en apportant leur expertise dans les différents domaines couverts par ces actions. Ils seront ici sollicités à travers des contrats ou des protocoles de collaboration pour renforcer les capacités techniques des acteurs locaux, réaliser des études techniques et socio-économiques, construire des ouvrages et infrastructures etc.

5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions

Pour mener à bien notre plan de développement local, nous population du canton avons mis en place un comité de développement cantonal élu à l'atelier cantonal de lancement du processus. Cette structure est relayée dans le canton par l'Association de Développement Cantonal. Les tâches dévolues à cette structure au niveau cantonal sont entre autres :

- Organiser des AG de sensibilisation et d'informations
- Mettre sur pied les comités de gestion et d'entretien des infrastructures ;
- Mobiliser la population pour la collecte de fonds et assurer sa gestion
- Suivre la mise en œuvre des projets du PDL.
- Participer à l'auto évaluation et ajustement du plan

Le suivi du programme d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. La population effectuera semestriellement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL.

Il s'agit :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux prévisions et aux objectifs attendus ;

- d'évaluer les impacts des actions réalisées sur la gestion des ressources naturelles et sur le niveau socio-économique ;
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales, mode de gestion des ressources, degré d'adhésion et de participation des divers groupes sociaux à cette dynamique...)
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Il s'agit d'instaurer un suivi-évaluation participatif consistant à :

- suivre l'exécution du Plan Annuel d'Investissement établi par les populations concernées ; les résultats de cette évaluation serviront pour l'établissement du programme de l'année suivante en apportant les adaptations nécessaires ;
- assurer une évaluation à mi-parcours du PDL (à la fin de la 2^{ème} année d'exécution) : les résultats de cette évaluation serviront notamment à réviser éventuellement la priorisation des actions sur la base de contraintes possibles ;
- assurer une évaluation finale à la fin de la 4^{ème} année de mise en œuvre du PDL : les résultats de cette évaluation permettront d'élaborer un PDL révisé pour les 4 années suivantes.

Il est par ailleurs retenu d'organiser périodiquement une table ronde des intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour évaluer la mise en œuvre des PDL et décider des financements.

5.3. Planning annuel de travail

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsables d'exécution	Calendrier de réalisation janvier 2014-décembre 2014													
					N	D	J	F	M	A	M	J	J	O				
Domaine Agriculture et Elevage																		
1	Acquisition des houes occidentales semoirs et intrants	100	Villages	Groupements														
2	Formation de producteurs sur les techniques culturales	60	Canton	Groupements														
Domaine Environnement et GRN																		
3	Elaboration d'une convention du site de reboisement	5	Villages	ADC/Vieux														
4	Formation sur le technique de construction de FA	30	Villages	ADC/Groupements														
5	Construction de seuils d'épandage	2	Tardjam	ADC/Groupements														
Domaine Economie																		
6	Installation de antenne de téléphonie mobile	1	Marchout	ADC														
Domaine Santé et Assainissement																		
7	Doter le centre de santé en personnel qualifié et équipement	2	Marchout et Abkhouta	COSAN														
Domaine Education-Culture-Jeunesse-Sport																		
8	Formation des APE sur leur rôle et tâche		Canton	Groupements														
Domaine Affaires sociales et Genre																		
9	. Appuis techniques et organisationnels aux organisations des femmes	50	canton	ADC/Groupements														
10	Assistance aux personnes vulnérables	10	canton	ADC/CDC														
Domaine Gouvernance-Paix-Sécurité																		
11	Mie en place de CGE pour les point d'eau	10	Canton	ADC/Groupements														

CONCLUSION

En somme, l'actualisation du plan de développement local du canton Oudi Chock est l'aboutissement des actions participatives de la population du canton afin de consigner dans ce document leur vision commune du développement socio-économique de la localité.

Le processus d'actualisation du PDL a été lancé officiellement par le sous préfet en présence du chef de canton et a vu la participation active de la population et celles des autres acteurs impliqués dans le développement de la zone.

L'étude du milieu et les analyses des problèmes dans les différents domaines réalisés lors de l'atelier cantonal de diagnostic ont permis d'identifier les réels problèmes qui freinent le développement du canton et de formuler des propositions des projets d'avenir.

De ce fait, l'actualisation de ce document constitue un début de solution aux problèmes préoccupants constatés dans le canton.

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE LACEMENT DU
PROCESSUS D'ACTUALISATION DU PDL**

L'an deux mille treize et le huit juin a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Hadjilidjé, canton Ouadi Chock, sous préfecture d'Abéché rural, département de Ouara région du Ouadda, groupant le sous préfet d'Abéché rural, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations. Y ont pris part à cette assise 131 personnes dont 20 femmes

Cette assemblée cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ La mise en place de la structure locale de planification ;
- ✓ Le programme de processus d'actualisation retenu ;
- ✓ La désignation des animateurs locaux ;
- ✓ La composition du comité de rédaction du PDL

D'abord le chef de canton a dans son mot d'introductif exprimer sa reconnaissance aux participants pour leur présence massif l'assemblée générale cantonal de lancement de processus d'actualisation du PDL.

Ensuit le coordinateur du BCI a fait un brève rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donnée une définition claire d'un plan de développement local.

Puis le sous préfet a tout d'abord félicité le BCI et PADL II pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter le processus abouti a un bon plan de développement qui prend en compte les besoin de la population.

Les points abordé ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tout les participants présent a l'assemblée générale cantonale.

Commencée à 08 h 00 l'assemblée a pris fin à 15h 45mn

Fait à Hadjilidjé ; le 08 juin 2013

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENENERALE

L'an deux mille treize et le 08 juin, s'est tenu au village Hadjilidjé dans le canton Ouadi chock sous préfecture d'Abéché rural, l'Assemblée Générale constitutive regroupant tous les chefs des villages et les représentants des groupements et associations relative à l'actualisation du plan de développement local du dit canton.

L'ordre du jour est :

- Election du bureau exécutif de l'association de développement du canton ;
- Restauration du CDC ;
- Adoption de texte de base à savoir le statuts et règlement intérieur.

Après un large débat un bureau exécutif treize membres a été élu par consensus et se compose comme suit :

- Président d'honneur : Mahamat Oumar, Chef de canton Oudi Chock
- 1. Président : Bounyamine Oumar
- 2. Vice Président : Mahamat Hassan Abass
- 3. Trésorier : Bachar Annour
- 4. Trésorier Adjoint : Mahamat Saleh Adoum
- 5. Secrétaire général : Mahamat Saleh Madani
- 6. Secrétaire Adjoint : Mahamat Adoudou
- 7. Commissaire au compte : Hassan Adam
- 8. Commissaire au compte Adjoint : Zara Bourma
- 9. Chargé de matériels : Rihana Saleh
- 10. Chargé de matériels Adjoint : Mahamat Birké
- 11. 1^{er} Conseiller : Youssouf Mahamat Ali
- 12. 2^{ème} Conseiller : Mahamat Younouss
- 13. 3^{ème} Conseiller : Zara Hissein

Le chef de canton en est le président d'honneur

Le CDD est restructuré comme suit :

- Bounyamine Oumar
- Mahamat Hassan Abass
- Mahamat Saleh Madani
- Bachar Annour
- Zara Bourma

A l'issue de cette Assemblée Générale, il s'est suivi un long débat sur le contenu de deux textes et s'en est dégagé une large unanimité sur toutes les dispositions contenues dans les documents.

Les points saillant ayant fait l'unanimité des participants présents à l'Assemblée, la séance a été levée à 16heurs 30munites Générale.

Fait à Hadjilidjé, le 08 juin 2013

L'ASSEMBLEE GENERALE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

L'an deux mille treize et le vingt mai a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Hadjilidjé, canton Ouadi Chock, sous préfecture d'Abéché rural, département de Ouara région du Ouaddaï, regroupant tous les chefs des villages, les représentants des groupements et associations. Cette assemblée a pour but d'informer et sensibiliser la population sur l'importance et les enjeux d'actualisé leur PDL. Etaient présents 365 personnes dont 212 femmes

L'assemblée a été animé par l'équipe de l'appui conseil composé de quatre(4) animateurs expérimenté, un superviseur et de l'expert1 en planification ; l'assemblée a vu la présence du chef de canton, les chefs de villages, les représentants des organisations paysannes et plusieurs autres invités.

A l'ouverture de la séance après le mot de remerciement aux uns et autres de leur présidence a la cérémonie par le chef de canton.il suivi par la présentation de l'équipe du BCI qui est la structure d'appui conseil et la mise en place du bureau de présidium composé d'un président, d'un vice président, d'un premier rapporteur et d'un deuxième rapporteur.

Après la présentation et la composition du bureau, l'expert1 en planification a expliqué clairement ;la porté stratégique du PDL et son enclage dans le dispositif de la planification aux niveaux locale, régionale et national ; le contexte et le motivation de l'élaboration du PDL ; les principes, les exigences et l'approche adoptés pour élaborer le PDL et pour le mettre en œuvre ; le rôle des principaux intervenants pour réussir cet exercice de la planification participative et le problématique spécifique de développement du canton : les motivation et les besoin d'intervention.

Après l'explication donnée par le responsable de structure d'appui BCI, le temps est laissé pour la concertation et les échanges de point de vue d'un intérêt de procurer sont PDL entre les chefs des villages, les représentants des groupements et les associations sous la supervision du chef de canton.

Ensuite ce dernier a décide alors au nom de sa population d'engager le canton dans le processus d'actualisation du PDL.

Commencée à 09 h 00 l'assemblée a pris fin à 16h 45mn

Fait à Hadjilidjé, le 20 Mai 2013

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE DIGNOSTIC PARTICIPATIVE

L'an deux mille treize et le vingt juin a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Hadjilidjé, canton Ouadi chock, sous préfecture d'Abéché rural département de Ouara région du Ouaddaï. Cet atelier vise à identifier et d'analyser les problèmes majeurs du territoire et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents 223 personnes dont 104 femmes

A commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative par le modérateur et la présentation des participants en présence des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les associations et l'énumération de principales activités. Il s'agit de :

- Réalisation d'un schéma du terroir ;
- Elaboration de diagnostic par domaine ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;
- Elaboration d'un schéma provisoire d'aménagement du canton ;
- Le choix du membre des commissions thématiques.

Après la présentation suivie de l'adoption de principales activités, des explications ont été données sur l'exercice de diagnostic participative du canton comme l'objectif du diagnostic, en quoi consiste le diagnostic participative du canton et le résultat attendu à l'issu de l'exercice commun du diagnostic.

Puis un diagnostic a été fait par domaine, par la prise en compte des aspects spécifiques genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse de : problème, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts, les contraintes et envisager des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. La gestion des ressources naturelles(GRN)
3. L'économie
4. Santé et assainissement
5. L'éducation culture jeunesse et sport
6. Affaire social et genre
7. Gouvernance paix et sécurité

Les points inscrit a l'ordre du jour ont fait l'objet d'un large débat et ayant fait l'unanimité des participant présent a l'atelier du diagnostic participative cantonale.

Commencée a 08h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 45 mn

Fait à Hadjilidjé ; le 20 juin 2013

Liste des délégués des commissions thématiques

Commission : Gestion des ressources naturelles

N°	Noms et Prénoms	Village	Fonction
01	Senoussi abakar	kindigueyine	Président
02	Mahamat khalil	Weré	Secrétaire
03	Hamza nassour	Marchoute	Membre
04	Adam idriss	Assarirré	Membre
05	Ahmat abderaman	mandarfoki	Membre
06	Mustapha ali	marchoute	Membre
07	Mounazil yassine	arkeb	Membre
08			Membre

○ Commission : Éducation- culture-jeunesse - sport

N°	Noms et Prénoms	Village	Fonction
01	Mahamat younous	hidjerate	Président
02	Ousmane Bahar	gnifer	Secrétaire
03	Adam achahir	chitik	Membre
04	Adine birech	charate	Membre
05	Djazouli issa	amhabillé	Membre
06	Doudoum adam	tchitchi	Membre
07			Membre

○ Commission : Santé et assainissement

N°	Noms et Prénoms	Village	Fonction
01	Safi adam	Bab alrahama	Président

02	Anoure ali	Amsatarna	Secrétaire
03	Nassour abdoulaye	Amhabilé	Membre
04	Abdoulaye Yaya	diréssa	Membre
05	Adam ali	Bab alrahama	Membre
06	Hassan Abbas	Woulad wadi	Membre
07	Idriss ahmat	mourdjiguine	Membre
08			

Commission : Economie

N°	Noms et Prénoms	Villages	Fonction
01	Abdelkrim mahamat	mourdjiguine	Président
02	Brahim mahamat	talhai	Secrétaire
03	Mahamat tahir	amhabille	Membre
04	Issa bachar	marchoute	Membre
05	Chadjali abdelhadi	hadjilidjé	Membre
06	Idriss adam	marchoute	Membre
07	Ahmat Oumar	kimri	Membre

o **Commission : Affaire social et genre**

N°	Noms et Prénoms	Villages	Fonction
01	Ahmat boukhari	guindigueyine	Président
02	Mahmoud anoure	magrane	Secrétaire
03	Abdelkrim almatroudi	kassa	Membre
04	Sadick Ousmane	hadjilidjé	Membre
05	Hassan mahamat	kaouré	Membre
06	Mahamat a doudou	darangalla	Membre
07	Youssouf mahamat	abkhouta	Membre

○ **Commission : Agriculture et élevage**

N°	Noms et Prénoms	Villages	Fonction
01	Ali arrack	Hadjilidjé	Président
02	Hassan abakar	Marréna	Secrétaire
03	Oumar mahadi	Marréna	Membre
04	Bachar annour	Matar	Membre
05	Abdallah Oumar	Angarana	Membre
06	Fané Ahmat	Marchoute	Membre
07	Zahra bourma	Marchoute	Membre

○ **Commission : Sécurité- Paix - Gouvernance**

N°	Noms et Prénoms	Villages	Fonction
01	Abakar ahmat	Tchitchi	Président
02	Alkhali ahamat	Alhabil	Secrétaire
03	Issa malick	Takhacha	Membre
04	Yaya baradine	Takhacha	Membre
05	Abakar madani	Bandjadid	Membre
06	Ramahama mahamat	Marchoute	Membre
07	Abdelhakin adoud	Hilétalfakhara	Membre

PROCES VERBAL DE L'ATELIER CANTONAL DE PRIORISATION ET D'ADOPTION DES PROJETS PRIORITAIRES

L'an deux mille treize et le vingt deux juin a eu lieu s'est tenu au village Hadjilidjé, canton Ouadi Chock, sous préfecture d'Abéché rural, département de Ouara région du Ouaddaï. Un atelier de priorisation et d'adoption des projets prioritaires. En présences du chef de canton, chefs des villages, des représentants des groupements, des associations, des ONG et des chefs des services techniques déconcentré de l'état. Y ont pris part à cet atelier 238 personnes dont 119 femmes

L'atelier a pour ordre du jour :

L'établissement de la liste des projets prioritaires sur la base de la liste de projets issus de la synthèse des travaux des commissions thématiques.

A l'ouverture de l'atelier le modérateur a fait un rappel des orientations et des objectifs de développement définis, L'expert1 a exposé les différents tableaux de synthèses portant sur les projets priorisés des groupes des villages. Après avoir fait un rappel sur les orientations, les objectif de développement et exposé les différents tableaux de synthèses des projets. Un processus de sélections a été fait par l'utilisation des critères précis et transparents à la lumière des ressources financière disponible et à l'objectif stratégique. C'est ainsi qu'une liste des projets prioritaires a été retenu, qui est le suivant :

- Sur le domaine de l'environnement :
 1. Elaboration 3 conventions locale des gestions des ressources naturelles ;
 2. Formation des 500 femmes sur les techniques de construction du foyer amélioré ;
 3. Construction de 10 seuil d'épandages.
- Sur le domaine de l'agriculture :
 1. Construction de 40 puits maraichère ;
 2. Construction de puits pastoraux ;
 3. Acquisition de 400 houes occidentales et 200 semoirs ;
 4. Formation de 200 personnes sur les techniques agricoles.
- Sur le domaine de la santé et assainissement :
 1. La construction de 3 centres de santé ;
 2. La formation de 200 accoucheuses traditionnelles ;
 3. La construction de 09 forages.
- Sur le domaine de l'économie
 1. Octroi des crédits aux groupements des femmes ;
 2. La construction des 9 magasins de stockage ;
 3. L'aménagement des 150 km de piste inter villages.
- Sur le domaine de l'éducation – culture – jeunesse – sport :
 1. La construction des 8 écoles ;
 2. La construction de 2 logements des enseignants ;
 3. La formation des jeunes sur la couture, la menuiserie et la maçonnerie ;
 4. Construction de 2 collèges
- Sur le domaine des affaires sociales et genre :
 1. Création des AGR pour les personnes vulnérables ;
 2. Appuis techniques et organisationnels aux organisations des femmes;
 3. Sensibilisation et information des 300 jeunes sur la pandémie du VIH Sida
- Sur le domaine de gouvernance-paix-sécurité :
 1. Création d'un comité de sensibilisation pour une cohabitation pacifique entre.
 2. Mise en place du comité de gestion des points d'eau.

Un long débat en est suivi sur les propositions des projets retenu, qui en est dégagé une large unanimité des participants à l'atelier.

Commencée à 08 h 00 l'assemblée a pris fin à 15h15mn

Fait à Hadjilidjé ; le 22 juin 2013

PROCES VERBAL DE L'ATELIER DE VALIDATION DU PDL AU NIVEAU CANTONAL

L'an deux mille quatorze et le dix janvier à 10h 00 mn, s'est tenu une assemblée générale avec les membres de l'ADC, CCD et quelques chefs des villages au niveau de la sous-préfecture d'Abougoudam, canton Ouadi chock, Sous-préfecture d'Abéché rural département de Ouara, région du Ouaddai.

L'ordre du jour est :

- ✓ Validation du PDL au niveau Cantonal

Après la lecture de contenu du PDL par le superviseur de l'OCL en présence des membres de L'ADC quelques chefs des villages.

Quelques observations ont été faites par les participants qui sont entre autre :

- ❖ Dans le domaine des caractéristiques démographiques quelques villages ont été oublié il s'agit de : Douguidabang, Widirmi Adjouss, Sayara et Arombog se qui fait le nombre des villages 126 au lieu de 122 comme a été diagnostiqué avant.
- ❖ Dans le domaine du commerce un marché a été oublié, il s'agit du : marché de Facha
- ❖ Dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage trois projet sont ajouté sur la liste des projets prioritaires il s'agit de :
 1. La construction des trois (3) parcs de vaccination au village ; Andichi, Amhabilé et Marchoute ;
 2. Aquisition des produits phytosanitaire pour tout le canton ;
 3. La construction des 40 puits maraichère aux villages :
Marchoute, Babarahama, Guindikeine, Hadjilidjé, Hidjérate, Douguidabang, Matar, Aronbog, Amsatarna, Oulad ouadi, Oulad Farkha, Oulad Dja manne.
- ❖ Dans le domaine de la santé et assainissement ; l'assemblée a jugé nécessaire d'ajouter la construction du centre de santé de Hadjilidjé et se en tendu sur le nombre des village qui sont retenu pour la construction des forages il s'agit de : Andiché, Irang, Ngnifir, Tchi-tchi, Kourdoufal, Ardamata, Harazé , Amhabilé et Gnoro
- ❖ Dans le domaine de l'éducation- Jeunesse-culture-sport : L'assemblée a ajouté la construction d'une école à Matar et la construction d'un logement des enseignants à Hadjilidjé.
- ❖ Dans le domaine de l'environnement : l'assemblée se entendu sur le choix des sites d'élaboration de convention local à Hadlilidjé, Matar, Sannour et Hidjerate et la réfection des barrages et seuils d'épandages de : Matar
Et a ajouté un projet de production de 20000 plantes à : Marchout, Matar et Hadjilidjé.
- ❖ Dans le domaine de l'économie ; l'assemblée a jugé nécessaire de voir le nombre des magasins c'est ainsi que 5 magasins sont ajoutés dans les villages suivant : Guidikeine, kaouré Adjousse, Takhacha, Badiné et Attim et insérer un projet qui est l'octroi des crédits au groupement de tout le canton

A l'issue de cette Assemblée Générale, il s'est suivi un long débat sur les observations et s'en est dégagé une large unanimité sur toutes les dispositions contenues dans les documents.

Les points saillant ayant fait l'unanimité des participants présents à la réunion, la séance a été levée à 15heurs 15munités.

Fait à Abougoudam, le 10 janvier 2014

L'assemblée général

Liste des participants à l'atelier de validation au niveau Cantonal

N°	NOMET PRENOM	VILLAGE	FONCTION	SIGNATURE
01	Ahmat Oumar	kimri	Chef de village	
02	Hisseine ahmat	mourdjiguine	cultivateur	
03	Djamal Bahar	mordjiguine	cultivateur	
04	Ara Hissein	Matar	Conseillere ADC	
05	Djibrine abderahim	Mourdjiguine	cultivateur	
06	Zara Bourma	Marchoute	Commissaire au compte ADC	
07	Bachar Annour	Matar	Tresorier ADC	
08	Mahmoud anoure	magrane	Chef de village	
09	Abdelkrim almatroudi	kassa	Chef de village	
10	Sadick Ousmane	hadjilidjé	tailleur	
11	Hassan mahamat	kaouré	cultivateur	
12	Mahamat a doudou	darangalla	SG Adjoint ADC	
13	Youssef mahamat	abkhouta	Chef de village	
14	Abakar mahamat	abkhouta	cultivateur	
15	Hamza nassour	Marchoute	Chef de village	
16	Adam idriss	Assarirré	Chef de village	
17	Ahmat abderaman	mandarfoki	Chef de village	
18	Mustapha ali	marchoute	Chef de village	
19	Mounazil yassine	arkeb	Chef de village	
20	Mahamat Mahmoud	fadjakha	Chef de village	
21	Daoud zakaria	asterera	Chef de village	
22	Amine ibrahim	birenkob	Chef de village	
23	Yakhoub salah	birenkob	Cultivateur	
24	Mahamat Saleh Madani	Hadjilidjé	Secrétaire ADC	
25	Yaya Abdelhakim	birenkob	Cultivateur	
26	Bahich hassan	Khayari farha	Chef de village	
27	Doukhour abdaraman	birenkob	Cultivateur	
28	Mahamat habib	hadjilidjé	Cultivateur	
29	Hassan sinine	mandjiguine	Adjoint chef vllg	
30	Bichara mahamat	hadjilidjé	cultivateur	
31	Mahamat adm	hidjérate	Cultivateur	
32	Bounyamine oumar	Abgoudam	Président ADC	
33	Bachar bremé	hadjilidjé	Cultivateur	
34	Souleyman abdelhadi	hadjilidjé	cultivateur	
35	Ali moumine	djawamé	Chef de village	
36	Abdelkerim issakha	djawamé	Cultivateur	
37	Mahamat djibrine	djawamé	Cultivateur	
38	Ali abdelkerim	hadjilidjé	cultivateur	
39	Fatahalbab zakaria	hadjilidjé	Cultivateur	
40	Assafi mahamat	adichi	Chef de village	
41	Adam mahamat	adichi	Cultivateur	
42	Sakine chaltoute	fourdjone	Chef de village	
43	Souradj sakhayar	abkhouta	cultivateur	
44	Mahamat Oumar	Abougoudam	Chef de canton	
45	Mahamat younous	Hidjérate	Conseiller ADC	
46	Ousmane Bahar	gnifer	Chef de village	
47	Adam achahir	chitik	Chef de village	

48	Adine birech	charate	Chef de village	
49	Djazouli issa	amhabillé	Cultivateur	
50	Doudoum adam	tchitchi	Cultivateur	
51	Ibrahim issakha	tchitchi	Cultivateur	
52	Abakar ahmat	tchitchi	cultivateur	
53	Alkhali ahamat	alhabil	cultivateur	
54	Issa malick	takhacha	Chef de village	
55	Yaya baradine	takhacha	Chef de village	
56	Abakar madani	bandjadid	Chef de village	
57	Ramahama mahamat	marchoute	cultivateur	
58	Abdelhakin adoud	hilétalfakhara	Chef de village	
59	Abdehakim ali	diréssa	Chef de village	

Liste des organisations paysannes

N°	Village	Groupement	Date de création	Types			Reconnue		Domaines d'activités	
				M	F	Mx	Oui	Non		
1	Sannour	Atadamoune	2010			X	X		AGR	
2	Gnifer	Aounézati	2013			X	X		Agro pastorale	
3	Djiberik									
4	Idalhar	Al rahama	2006	X			X		Culture pluviale	
5	Fardjane	Al ridina	2011			X	X		Culture pluviale	
6	IWEWIRE	babalkher	2011						CULTURE	
7	Ardamata	Aldjamile	2001			X	X		Culture pluviale	
8		Wadien	2004			X	X		Culture pluviale	
9		Alhadjar	2005			X	X		Culture pluviale	
10	Khaouar	Aldjamile	2000			X	X		AGR et culture pluviale	
11		Borkola	2005			X	X		Culture pluviale	
12	Ayeri	Alwida	2000	X			X		Culture pluviale	
13		Daralssalam	2000		x		X		Culture pluviale	
14	Gnifer									
15	Djawamé	Sabarna	2006	X			X		Culture pluviale	
16	Gambora	Hayat baladi	2006	X			x		Culture pluviale	
17	Goz beida	Manzar	2011			X		x	Culture pluviale	
18	Marchoute1	Alsadakha	21 /08/2006			X	X		Agriculture	
19										
20			Acharika	2003		X		X		Agriculture
21										
22			Akhwane ann	1999		X		X		Agriculture
23			Saoudou miskine	2010		X		X		Agriculture
24			Almalam 1	2012			X	X		Agriculture
25			Alrayane	2010	x			X		Agriculture
26			Almahana	2012			X	X		Agriculture
27		Aldjil assaikh	2009	x			X		Agriculture	

28	Marchoute2	assouroug	2007			X	X		Agriculture
29		Ridina	2010	x			X		Agriculture
30		Safia alkhouloub	1990	x			X		Agriculture
31		Albiteha	2005			X	X		Agriculture
32		Alnassour	2010				X		Agriculture
33		Azahara	2010	x	X		X		Agriculture
34		Dar ouaddai	2012			X		x	Agriculture
35		Khermadjid	2010		X		X		Agriculture
36		Altakhadoum	2008	x			X		Agriculture
37		Alfalek	1995		X		X		Agriculture
38		Espoir de marchand	2012			X	X		Agriculture
39	Marchoute3	Khoummi	2012		X		X		Agriculture
40		Al halou	1998			X		x	Agriculture
41	Chichi	Al wihda	2011			X		x	Agriculture
42	Birene kolotang	alhilwa	2006	x			X		Culture pluvial
43		Alndjwa	2011		X		X		Agriculture
44		Altamour	2012			X	X		Agropastorale
45		Almahanna	2001			X	X		Agropastorale
46		Alnaime	2012			X	X		Agropastorale
47		Zamzam	2012			X	X		Agropastorale
48		Altaoune	2012			X	X		Agropastorale
49		Alkharif	2012			X	X		Agropastorale
50		Alhilal alnoudjourn	2012			X	X		agropastorale
51	Tardjam Hidjer	Al-tahamoune	2006	x			x		AGR
52		Al-mahana	2001		X		X		culture pluviale
53	Arimelé								
54	Darangala	Al-salam	2010			x		X	
55	Hikek	Al-nahada	2013	x				X	Culture pluviale
56	Kaferek	Assalam	2008	x				X	Culture pluviale
57	Amhabilé	Takhadoum	2005			x	x		Culture pluviale
58		Al-moustakhbal	2011			X		X	Culture pluviale
59	Irang	Al riad	2012	X			X		AGR
60	Karanguai	Bassatona	1987	X			X		Agriculture
61		Al moustakhbal	2009			X	X		Agriculture
62		Al ichtirak	2010			X	X		Agriculture
63		Al ihsane	2011			X	X		Agriculture
64		Al mahana	2009			X	X		Agriculture
65	Walad Wadi	Daralsalam	1999			X	X		Agriculture
66	Walad farha	Alwihda	2010			X	X		Culture maraîcher
67		Al nadjah	2006			X	X		Culture pluviale

68		Walad farha	2006			X	X		Culture pluviale
69		Al mahaba	2006			x	X		Culture pluviale
70	Hadjilidjé	albadjilidjé	14-05-10			X	X		Agriculture
71		kourdoulfal	2011			X	X		Agriculture
72		alnassour	05-05-13	X			X		Agriculture
73		alsadakha	05-05-07	X			X		Agriculture
74		alwida	2011			X	X		Agriculture
75		HIDJIRATE	daralsalam	14-02-10			X	X	
76		almouhana	16-05-89	X			X		Agriculture
77		almahana	1998			X	X		Culture pluviale
78		tadamoune	2007		X		X		Culture pluviale
79	Hadjilidjé	Al afia	06-05-13			X	X		Culture pluviale
80		Almoussa ada	2010			X	X		Culture pluviale
81		chamsalhouda	01/20/2013			X	X		Culture pluviale
82		Almahana djadida	01/20/2013			X	X		Culture pluviale
83		ambassana	2008			X	X		Culture pluviale
84		Al ada	11-01-13			X	X		Culture pluviale
85		alnassour	2003			X	X		Agropastorale
86		almahana	2010		X		X		agropastorale
87		Nour alkhoura	2002			X	X		Culture pluviale
88		moustakhbal	2013	X			X		Culture pluviale
89		moustakhbal		X			X		elevage
90		Nour alsalam	05-05-10			X	X		agriculture
91		alnassour	27-05-13			X	X		agropastorale
92		lzal ahale	22-04-13			X	X		agropastorale
93	sabahalkher	05-05-10			X	X		agriculture	
94	Al afia	2012			X	X		agriculture	
95	Almahana aldjadida	2012			X	X		agriculture	
96	altaoune	2012			X	X		Agropastorale	
97	alkharif	2012			X	X		Agropastorale	
98	Alhilale al ouzour	2012			X	X		Agropastorale	